

NUMÉRO SPÉCIAL

LE SOMMET DE QUÉBEC AVRIL 2001

N° 287
NOVEMBRE/
DÉCEMBRE
2000

**recto
VERSO**

LES AMÉRIQUES QU'ON NOUS CACHE

**À QUÉBEC,
34 CHEFS D'ÉTAT
NÉGOCIERONT
LE LIBRE-ÉCHANGE
DES AMÉRIQUES**

**Commerce, eau, éducation,
santé, rien n'est exclu...
sauf les citoyens**

**L'Alliance sociale continentale
convoque le Sommet des peuples**

LE TRAVAIL D'UNE MULTITUDE
D'HOMMES ET DE FEMMES
PRODUIT UNE RICHESSE
INCALCULABLE

MAIS POURQUOI LES FRUITS DE CE LABEUR
NE SERVIRAIENT-ILS QU'À COMBLER
LES CAPRICES DE QUELQUES-UNS
QUAND LES BESOINS FONDAMENTAUX
DE LA MAJORITÉ NE SONT PAS SATISFAITS?

LA RICHESSE EST LE FRUIT
DES EFFORTS DE LA MAJORITÉ

**NOUS REFUSONS
QU'ELLE DEMEURE ENTRE LES MAINS
D'UNE MINORITÉ**

LA  RICHESSE,

ÇA SE PARTAGE!



Sommaire

N° 287 NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2000



14 | TAIRE LES AMÉRIQUES

Trente-quatre chefs d'États se rendront à Québec en avril 2001 pour négocier le libre-échange dans les Amériques. Les tractations et le contenu du projet sont toujours gardés secrets... mais

l'histoire et les effets de l'Aléna et des autres accords sont riches d'enseignement. Une opposition s'organise, dénonçant d'abord l'atteinte au droit le plus fondamental en démocratie : celui de savoir ce qu'on nous prépare.

17 | LE LIBRE-ÉCHANGE DANS LES AMÉRIQUES

L'idée d'une intégration latino-américaine n'est pas récente. Plusieurs accords et alliances existent depuis longtemps. Mais la négociation actuelle, avec les États-Unis comme maître d'œuvre, soulève des enjeux sans précédent. Une carte illustre les forces en présence, les gagnants et les perdants.

21 | ALLIANCE DES PEUPLES

Se souvenir de Seattle

La puissante AFL-CIO, le Sierra Club, les groupes de pression états-uniens participeront activement aux événements de Québec 2001. « Le gouvernement doit se souvenir de Seattle. Souvenons-nous tous de Seattle... »

De la Terre de Feu à la Terre de Baffin : les mêmes enjeux

Les risques sont grands que la Zléa reproduise les dispositions les plus contraignantes et les mêmes effets que l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique (Aléna).

Histoire d'unions

Née en 1997, l'Alliance sociale continentale a « jeté les bases d'une alliance large et profonde appuyée sur la construction d'alternatives viables et concrètes à la Zléa ». Elle convoque le Sommet des peuples d'Amérique.

26 | ENJEUX

Après l'eau, quoi

Les conséquences, ici, des négociations actuelles : sur la gestion de l'eau, de l'énergie et de l'environnement, les services publics.

Libéraliser n'est pas libérer

La mondialisation n'est pas que capitaliste et néolibérale, elle est aussi sexiste comme l'ont rappelé les militantes de la Marche mondiale des femmes.

Tierra et libertad !

Dans le Sud, la faim n'est pas un problème de potentiel agricole, mais un problème de pauvreté et de dépendance. Quelles sont les implications du libre mouvement des ressources financières, de la nourriture et de l'information sur les politiques alimentaires et de nutrition?

30 | LES PROGRAMMES DE LA RÉSISTANCE

Les organisations, les leaders et leurs plans. Comment se tenir informé-e pour la suite?

Windsor, 4 juin 2000, Assemblée de l'Organisation des États américains (OEA)
Photo : Benoît Aquin

AUSSI DANS CE NUMÉRO

4 À VENIR DANS RECTO VERSO

5 ÉDITORIAL

6 LA CULTURE ENTRE L'ÉCONOMIE ET LE SOCIAL

13 L'économie sociale en mouvement : Les coopératives

32 Solidarité internationale : De l'autre côté du barrage, les Ébèras Katio

En couverture :

Une militante du Conseil des canadiens, Mila Ryerson, dans une manifestation lors de la rencontre du G20 à Montréal, le 24 octobre 2000.
Photo : Tom Hanson PC

À suivre dans Recto Verso

JANVIER - FÉVRIER 2001



À notre SANTÉ

Nous vieillissons et nous vivons plus longtemps. Est-il réaliste de penser que la santé coûtera moins cher? Bénéficiions-nous encore d'un régime universel et gratuit de santé, partout au Québec et au Canada? Un tour de la question, des revendications des Citoyens-nes tannés d'attendre jusqu'aux travaux de la commission Clair.

Pauvreté : le Triangle rouge

- Quêter pour se chauffer
- Les fonds de charité, dans les régions, prennent la place de l'État qui ne joue plus son rôle social
- Des services publics de moins en moins universels payés avec des taxes qui frappent plus durement les pauvres que les riches
- Des chiffres qui font peur
- Faut-il une loi?

La Marche mondiale des femmes : un premier bilan

- 12 femmes qui ont fait marcher la Marche
- Les actions dans les régions du Québec et dans le monde
- Le récit de la rencontre avec les ténors du FMI et de la Banque mondiale

Vicente Fox, président du Mexique

Deux mois après son arrivée au pouvoir, comment se comporte le *Malborough man* qui s'était donné 15 minutes pour régler le problème du Chiapas.

Le point sur la révision du régime forestier

La forêt québécoise est mise en coupes réglées, selon le régime du rendement soutenu. Le ministre Jacques Brassard veut la soumettre à un nouveau régime de rendement accru. Cela ne fera pas taire les clameurs, même si le poète-journaliste Richard Desjardins s'est exilé à Toulouse pour l'année. Le point, dans le prochain numéro, après la commission parlementaire qui a entendu 140 groupes témoigner du mal-être de la plus grande richesse naturelle québécoise. Et, pour faire bonne mesure, un dossier suivra en mars.



Aide à l'enfance
Save the Children Canada

Aide à l'enfance-Canada est une organisation non-gouvernementale, laïque et à but non lucratif qui oeuvre depuis plus de 80 ans en faveur des droits de l'enfant. En collaboration avec des groupes communautaires locaux tant au Canada que dans d'autres pays du monde, nous proposons des solutions à long-terme pour encourager les collectivités locales à se prendre en charge. La santé, l'éducation, la malnutrition, le travail juvénile, les abus et l'exploitation des enfants sont des problèmes fondamentaux contre lesquels nous luttons pour donner espoir aux enfants du monde. **Aidez-nous à bâtir avec les enfants un avenir à la mesure de leurs aspirations!**

Bureau principal : 4141 rue Yonge, bureau 300, Toronto (Ontario) M2P 2A8
Sans frais : 1-800-668-5036
Courriel : sccan@savethechildren.ca
Web : www.savethechildren.ca

Magazine indépendant d'information générale, Recto Verso examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Recto Verso cherche à comprendre et à rendre compte des transformations de la société, de ses acteurs et actrices, de ses structures et de ses influences. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nes sur leur conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans Recto Verso n'engagent que leur-s auteurs-es.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Françoise Guay, François Mercier, Guylain Prince, Nathalie St-Pierre, Edith Tessier, Lina Trudel

COMITÉ DE LECTURE

Andrée Bélsis, Louis Bonneville, Rose Bourgeois, Louis Brillant, Estelle Chirugien, Jacques Collin, André Giroux, Marie Henrichon, Ludovic Hirtzmann, Julie Perreault

COORDINATION GÉNÉRALE

Anne-Marie Brunelle

RÉDACTION EN CHEF

Richard Amiot

COORDINATION PHOTO ET ADJOINT À LA RÉDACTION

Patrick Alleyne

DIRECTION ARTISTIQUE

François Leclerc

DIRECTION DE LA PRODUCTION

Richard Bousquet

RÉVISION ET CORRECTIONS

Ginette Gaudreault

REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE

Edith Tessier

ABONNEMENTS ET COMPTABILITÉ

Maria Hernandez

ÉDITION

Revue Vie Ouvrière Inc.

MISE EN PAGES ET GRAPHISME

Composition Fleur de Lysée inc.

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

FRÉQUENCE DE PARUTION

6 numéros par année

TARIFS D'ABONNEMENT

Individu/groupe populaire 20 \$/an ou 32 \$/2 ans

Institutionnel 32 \$/an

Soutien 32 \$/an

Étudiant/sans emploi 15 \$/an

À l'étranger individu 30 \$/an institutionnel 40 \$/an

RECTO VERSO

1215, rue Visitation, bureau 101

Montréal (Québec) H2L 3B5

Téléphone : 514.523.5998

Télécopieur : 514.523.5812

rectoverso@videotron.ca

vo@mink.net



Recto Verso est distribué dans plus de 1 100 points de dépôt et par abonnements, à travers le Québec et dans la francophonie hors Québec.

Recto Verso est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse Repère.

Dépôt Légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale

du Québec. ISSN : 1484-6586

Envoi de publication, Enregistrement : N° 1325639

Parution : n° 287, novembre 2000

Nous occuper de nos affaires

DEPUIS QUELQUES années, nous voyons régulièrement les images de manifestants-es anti-mondialisation qui se font ramasser par une police aux allures de *Darth Vader*, toujours prête à protéger le bien. Chaque rencontre internationale sur l'économie et le commerce traîne dans son sillage son lot de manifestations : Montréal (l'AMI, en 1998), Vancouver (APEC), Seattle (OMC), Washington (FMI et Banque Mondiale), Windsor (OÉA), Prague (FMI et Banque mondiale), et encore Montréal (G20 en octobre).

Entre les discours des ministres – du genre « nous sommes attentifs au fait que la mondialisation ne doit pas profiter qu'aux riches » – et les slogans des manifestants-es, que faut-il comprendre ? L'accord sur la Zone de libre-échange entre les trois Amériques (ZLÉA), concocté en secret, n'implique pas qu'une réduction des tarifs douaniers et l'établissement de nouvelles règles dans les relations commerciales entre le Nord et le Sud. Même si, à elles seules, ces questions soulèvent des enjeux sans précédent, essentiellement à cause de la disproportion des joueurs en place.

Cet accord – comme ceux qui l'ont précédé – comportera aussi des dispositions notamment sur les services, les investissements, l'environnement et l'agriculture, avec des répercussions importantes dans toute la société.

PRÉPARER NOTRE LISTE DE «PAS TOUCHE»

L'absence de transparence de la négociation - l'Alliance sociale continentale demande d'abord à connaître la liste des représentants des gouvernements aux tables de négociation – représente une entrave à la compréhension des enjeux de la Zléa. Comment mobiliser, ou seulement comprendre ?

Même les parlementaires, qui devront changer nos lois pour que l'accord s'applique, sont laissés-es dans l'ignorance, exclus-es des discussions. Il faut déplorer le silence total sur cette question pendant les élections fédérales. Mais ne nous leurrions pas, les gouvernants, les mandarins, les hommes d'affaires, eux, sont très au fait de la négociation. Ils sont les premiers ministres et les présidents, les investisseurs et les employeurs des trois continents, qui distribuent mandats et consignes aux négociateurs nationaux.

Avant même de connaître les textes, il faut s'entendre et rappeler maintenant – et d'ici le printemps 2001 – ce que nous ne voulons pas voir mis dans la balance du commerce panaméricain. Qu'il s'agisse de programmes sociaux ou de l'environnement. Sortir et maintenir une liste de «pas touche», que notre gouvernement aura en mémoire au long du débat sur l'adoption et la signature de l'Accord.



PHOTO : CAROLINE HAYEUR AGENCE STOCK

Opération SalAMI, 23 mai 1998.

LIBERAR LOS DOCUMENTOS!

Quand Reagan et Mulroney ont lancé la première négociation sur le libre-échange (Canada-États-Unis) au milieu des années 1980, ça se faisait aussi en secret. Il a fallu que du monde mette le poing sur la table pour que le contenu des accords soit révélé. Leur révélation a pesé sur l'orientation de l'ALE, et plus tard sur l'Aléna. Ces accords sont loin d'être satisfaisants, mais cela aurait été bien pire si le public n'avait pas été informé à temps.

Devant la gravité de la situation, il faut nous mobiliser maintenant.

Plusieurs actions sont prévues, différentes et complémentaires. Sommet des peuples, *Teach in* (groupes de discussion dans la rue), désobéissance civile pacifique sont autant de moyens qui créeront des espaces d'information et de discussion devenus nécessaires. Une pression populaire doit s'organiser, à nous maintenant de nous informer et de suivre les débats de près.

La culture entre l'économie et le social

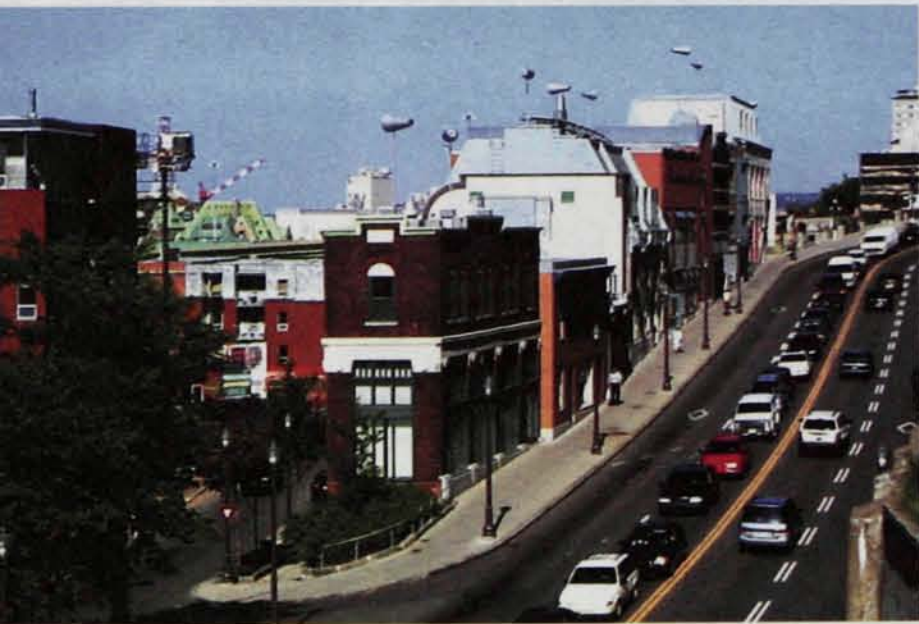
Tous sur la Méduse

Par Anne-Christine Schnyder

LE RÉSEAUTAGE, le partage, l'échange s'inscrivent clairement au cœur de l'économie sociale. Ces idées se retrouvent dans Méduse, une coopérative de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires de Québec.

Un concept unique en Amérique du Nord : dix centres d'artistes, appartenant à autant de disciplines des arts visuels et multidisciplinaires, coexistent sous le même toit depuis 1995. Leur but : permettre aux créateurs de s'installer, d'avoir des lieux pour produire et diffuser les arts actuels.

MÉDUSE, est non seulement une coopérative de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires qui se sont regroupés au sein d'un même bâtiment entre la Haute



et la Basse Ville de Québec, mais c'est aussi un « geste architectural ». Inauguré en octobre 1995, ce projet immobilier a contribué à revitaliser le quartier Saint-Roch qui se trouvait dans un état de désolation totale. Il a entraîné dans son sillage une vague d'autres projets de restauration.

« Le regroupement autorise la mise en commun des expertises et d'équipements très dispendieux, de rationaliser les coûts, d'accroître la visibilité et la crédibilité, de se doter d'infrastructures qui soient aussi des lieux d'accueil pour d'autres utilisateurs », expose la responsable des communications de Méduse, Nathalie Poitras.

Engramme, qui produit et diffuse de l'estampe actuelle, a embarqué dans Méduse pour toutes ces raisons, mais aussi, explique sa directrice, Louise Sanfaçon, parce que « la proximité des champs de recherche en art et le rapprochement physique permettent aux artistes de se confronter à d'autres médiums, de ne pas rester cloisonnés dans leur discipline, de vraiment favoriser une émulation ; pour Engramme, de créer des estampes très originales et des projets novateurs ».

La coopérative s'est avérée « la solution la plus novatrice et la plus prometteuse au point de vue du développement multidisciplinaire des artistes. Ici on ne travaille pas en compétition, mais en collaboration. Chacun a vraiment son champ d'exploration artistique propre et, à ce

Appellation non contrôlée

Par Anne-Christine Schnyder

EN ART, l'économie sociale tisse des liens étroits avec le milieu. Les entreprises culturelles nées de l'économie sociale ont comme philosophie de donner de l'emploi à des artistes locaux. Elles contribuent à tout un réseau de petites entreprises, d'artisans, de commerces. « Elles font office d'incubateurs », constate la directrice des Journées de la Culture, Louise Sicuro. « Elles se trouvent au début de la chaîne, du long continuum qui mène à l'industrie, avec un grand I, du disque ou du livre, par exemple »

« Toute une vie, tout un tissu urbain est axé sur la culture », rappelle pour sa part la coordonnatrice du Studio d'Artiste International de Méduse, à Québec, Denise Blackburn. En réalité, elles sont bien plus nombreuses qu'on ne le pense, même si elles n'ont pas toutes encore été identifiées. Le plus souvent, les entreprises culturelles naissent d'initiatives personnelles. Le réseautage avec le milieu local leur amène de nouveaux publics et les solidifie. Elles prennent ensuite de l'ampleur et se développent sur le plan national ou même international.

La comédienne et metteuse en scène Pol Pelletier – qui a inauguré sa toute nouvelle salle de spectacle, à Montréal, à l'occasion de la Marche des femmes – en fournit un exemple. Elle aussi croit en un circuit économique, dans le secteur culturel, fondé sur des valeurs sociales. Elle a obtenu des subventions gouvernementales et a pu fonder une troupe de théâtre permanente. Plus modestes encore, des initiatives comme le Biblio-vélo [voir article] alimentent d'autres circuits, à l'échelle de la localité, du quartier.

compte-là, on sent davantage qu'on se complète qu'on ne se concurrence. »

L'artiste Lucie Fortin, coordonnatrice de la programmation de la galerie Œil de Poisson, à Méduse, explique qu'« être à but non lucratif signifie que nous al-

Autant d'exemples d'initiatives ou d'inventions qui pallient les manques des réseaux traditionnels de création ou de diffusion, qui favorisent les échanges, l'interaction entre la communauté et les créateurs, et contribuent ainsi à démocratiser la culture.

DÉMOCRATISER LA CULTURE

« Mais ce n'est pas parce qu'on accole une étiquette "économie sociale" à une entreprise qu'il faut lui en demander plus. Ça n'appartient pas seulement aux entreprises d'économie sociale en culture de démocratiser la culture. C'est une bien grosse responsabilité qu'on leur donnerait là. Il appartient à tous les organismes culturels de démocratiser la culture et d'en être les défenseurs », avertit cependant le directeur de l'Écomusée du Fier Monde, Michel Gendron.

L'initiative sociale favorise l'insertion des artistes, elle les dote de lieux et moyens de création, elle élargit les publics. L'application des principes d'économie sociale, dans les arts, ne pallie pas tous les manques, mais, à défaut d'une politique culturelle qui comble les artistes en marge des circuits commerciaux et qui répond à des besoins nouveaux exprimés dans la société, cette façon de faire représente une voie d'avenir.

Des projets comme Cultures émergentes et tourisme culturel permettent aussi de montrer qu'il y a « de l'espace pour toutes sortes de formes de la culture, en dehors du "rock star system" et d'une réussite (financière) qui ne laisse pas place à tout ce qui peut être différent, qui limite la façon d'être et de penser », estime Annie Vidal, de Faites de la Musique (FDM).



PHOTO : YVES PROVINCHE

Pol Pelletier a mis sur pied, en avril 2000, une troupe de théâtre permanente, la seule au Québec, qui compte huit acteur-es. Dans son nouveau local, à Montréal, la comédienne présente en solo une nouvelle mouture d'Or. La marche, celle des femmes, occupe une place centrale dans Or et dans l'approche artistique de Pol parce qu'elle permet, selon elle, de libérer le corps entravé par le mental.

lons plutôt miser sur le professionnalisme, avoir une gestion saine afin de bien gérer l'argent et faire plus de place aux recherches des artistes ».

La coopérative abrite aussi les Ateliers de création pour des personnes ayant ou ayant eu des problèmes de santé mentale. Ils ont été mis

sur pied par Folie/Culture, un organisme de sensibilisation et d'information sur le sujet. « Notre objectif est avant tout d'aider les gens (dans) leur expérimentation artistique.

Nous leur donnons accès à des conditions qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement. C'est aussi de favoriser un dialogue entre le milieu de la culture, de la santé mentale et le grand public », précise la coordonnatrice de la programmation des Ateliers de création, Anne-Claire Pilote.

Pêle-mêle, sur cette Méduse, on trouve encore : Vu (photographie), Antitube, Avatar, la Bande vidéo, Radio Basse-Ville, Recto-Verso et Spirafilm. « Méduse témoigne bien du dynamisme des artistes, de leur capacité d'amalgamer des objectifs différents dans différents organismes, de créer des événements qui ont plus d'envoie, entraînant ainsi des collaborations nouvelles, tout en restant très ouverts sur le milieu », conclut Louise Sanfaçon.

« Dans les années 1960, la Place des Arts était appelée la Place des Autres parce que, pour les gens n'ayant pas les moyens de se payer des billets, la Place des Arts n'était pas pour eux. » (Louise Sicuro)

LE CONCEPT d'économie sociale n'est pas nouveau. C'est la bannière qui l'est. Une enquête, en 1999, a répertorié, sur l'Île de Montréal, 23 entreprises culturelles qui mettaient en œuvre les principes de l'économie sociale : répondre à des besoins sociaux, produire des biens et services, créer des emplois durables, être une entreprise économiquement viable, améliorer la qualité de la vie.

Dans le milieu culturel, on peine à s'approprier le concept d'économie sociale. « Ça fait à peine quatre ans qu'on en parle au Québec. Ne sachant pas ce que c'est, les artistes veulent s'en démarquer », avance Louise Sicuro, la directrice des Journées de la Culture. Mme Françoise Cadieux, conseillère à Montréal du ministère de la Culture et des Communications avance une autre hypothèse d'explication : « Le concept est souvent relié à la lutte contre la pauvreté. Les gens du milieu culturel s'identifient difficilement à cela. Ils se voient mal mis sur le même pied qu'un service de ménage ou de popote roulante. »

A.-C. S.



La musique dans les lanternes

Par Anne-Christine Schnyder

LE THÉÂTRE des petites lanternes, à Sherbrooke, et *Faites de la Musique*, à Montréal, fournissent deux beaux exemples des principes et des pratiques d'économie sociale en art.

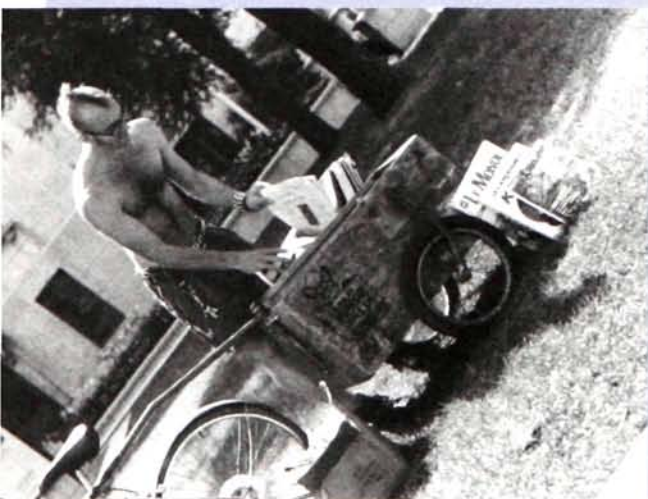
Le biblio-vélo

Des livres à la rue !

Par Ramon Vitesse

UN PEU PARTOUT la culture est reléguée au second plan. Le travail social n'échappe pas à cette tradition d'exclusion. D'ailleurs, la culture, ça peut être dangereux : à force d'articuler et de documenter rêves et révoltes, il y a risque de s'apercevoir que n'importe quelle utopie peut devenir réalité... Le *biblio-vélo*, pour une première fois, a transporté un ruisseau de culture imprimée (livres anarchistes, BD, poésie, etc.) là où on ne s'y attendait pas, dans la rue ! L'été 2000, dans le centre-ville de Montréal, des jeunes marginaux se sont amourachés de ce vélo déginglé et de sa remorque de bouquins et fanzines annonçant : « *Il y a du plaisir sous la couverture !* ».

Empruntés sans autres formalités ou dévorés sur un trottoir de la Ste-Catherine ou dans un parc, les livres ont été effeuillés, échangés, discutés, souhaités, demandés, retrouvés. Entre travail de rue et anarchisme pratique, ce projet financé par *Dans la rue* et réalisé en collaboration avec *Les Pairs Aidants*, n'a rien tenté d'autre que d'aller dans le sens de la quête de liberté de jeunes. Résultat ? Encore !!!



Le Théâtre des petites lanternes est né d'une création qui n'avait pas sa place dans le théâtre traditionnel. « *(Un jour), nous en sommes arrivés à l'évidence qu'aucune compagnie de théâtre ne pouvait recevoir notre projet dans l'esprit où il était fait, un esprit démocratique et de tissage avec le milieu* », raconte Sylvie Rolfe, responsable des réseaux au Théâtre des petites lanternes, à Sherbrooke. *Les lanternes oubliées ou allégorie d'une planète en quête de lumière* parle du milieu de l'itinérance, de l'errance humaine en général, de la pauvreté. « *(La pièce) met en relief tous les préjugés et les croyances qu'on a par rapport aux gens de la rue. Elle nous fait prendre conscience de notre propre errance, parce qu'on découvre qu'on ressemble à ces personnages, finalement, qui nous parlent de leurs rêves, de leur vie, des choix qu'ils ont faits, ou n'ont pas pu faire.* » Le théâtre se met ici au service de la communauté et essaie « *d'animer les milieux, de refléter la vie des collectivités et de faire avancer les gens* ».

Faites de la Musique est un autre exemple d'implication dans le milieu, à Montréal, et de création d'une culture parallèle. Annie Vidal, sa directrice, définit *Faites de la Musique* comme une entreprise de démocratisation de la culture, parce qu'elle intègre la culture, l'action sociale et l'économique. « *La culture ne doit pas être le territoire des spécialistes, pas même des artistes. Ça concerne tout le monde.* » Forte de son expérience - elle a dirigé le *Chic Resto Pop* pendant neuf ans, avant de travailler à *Faites de la Musique* -, Annie Vidal a la conviction que l'expression artistique est un outil extraordinaire de cheminement personnel et d'intégration sociale. Depuis longtemps elle milite pour l'accessibilité aux activités ainsi qu'à l'expression artistiques. C'est selon ces principes que fut fondé *Faites de la Musique*.

Il ne s'agit pas de faire de la charité. Ce n'est pas le but, en économie sociale. Tous les services de *Faites de la Musique* sont payants, mais à des prix populaires, de la *Chanterie* aux spectacles du *Zest* (la salle de spectacles gérée par *Entrée Libre*, une entreprise d'insertion en emploi).

Le ministère de l'Industrie et du Commerce
contribue au développement
de l'économie sociale au Québec

Québec 
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca

LES COOPÉRATIVES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les coopératives ont le vent dans les voiles. Lassés de se faire balloter comme des sacs de mauvais grain dans les entreprises traditionnelles, de nombreux employés ont décidé de créer leur propre entreprise sous forme coopérative. Par choix de vie, afin d'avoir un meilleur environnement de travail et de bénéficier de plus de respect dans leur vie quotidienne mais aussi parce que le milieu coopératif est dynamique. Depuis 1994, on assiste à une croissance importante du nombre d'emplois créés. Mieux, la durée de vie des coops est supérieure à celle des entreprises traditionnelles. Malgré ces réussites, les coopératives sont encore mal perçues par bon nombre d'institutions financières et peinent à trouver du financement.

Mais au fait, qu'est ce que la coopération? Le Petit Larousse définit cette dernière en ces termes: «Méthode d'action par laquelle des personnes ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de chacun à la gestion sont égaux et où le profit est réparti entre les seuls associés, au prorata de leur activité.»

Une présence bien enracinée et diversifiée

Depuis maintenant un siècle, les coopératives occupent une place de choix dans l'économie du Québec. Importante actrice de changement, elles sont présentes dans de nombreux secteurs d'activité économique. Les coopératives regroupent une diversité de membres: des producteurs, des consommateurs, des travailleurs. On les retrouve dans les secteurs des services financiers et des assurances, de l'industrie agro-alimentaire, de l'alimentation, de l'habitation, de l'industrie forestière, des services funéraires et en milieu scolaire pour n'en nommer que quelques-uns. On peut former une coopérative à tout âge ou presque. C'est le cas notamment pour les coopératives jeunesse de services. «Les jeunes prennent conscience de leur capacité et de leur responsabilité collective», remarque Nancy Loisel des CJS. Depuis leur création il y a 17 ans en Ontario, les CJS se sont développées. On en compte aujourd'hui 103 au Québec. «Les CJS sont une communauté d'apprentissage, une école alternative» pour les jeunes de 14 à 17 ans, déclare Nancy Loisel.

Le choix coopératif

Une coopérative a ceci de différent d'une entreprise traditionnelle qu'elle a pour objectif de satisfaire les besoins socio-économiques



communs de ses membres. Ces derniers sont des propriétaires-usagers. Ils assument les responsabilités liées à la propriété et possèdent à part égale l'entreprise. Les membres coopérateurs participent au pouvoir, aux résultats. On est dans une école de la démocratie et de la solidarité. Comme usagers, les membres s'y procurent des biens ou des services et s'y trouvent un emploi. Contrairement à ce qui se passe dans les autres formes d'entreprise, les surplus sont distribués au prorata des opérations effectuées par chacun des membres avec leur coopérative et non en fonction des sommes qu'ils y investissent. Mais le choix coopératif ne s'arrête pas aux aspects financiers. C'est aussi une prise de conscience collective. Ainsi, une coopérative forestière aura un souci environnemental plus fort qu'une entreprise traditionnelle pour qui les notions de rendement viennent au premier plan. Les coops placent les enjeux de viabilité et de bien-être de leurs membres en priorité.

Un statut corporatif varié

Les statuts coopératifs sont très variés. Cela va de la coopérative de consommateurs, de producteurs, de travailleurs, de solidarité en passant par la coopérative de jeunesse. La coopérative de consommateurs est présente dans les domaines de l'alimentation, l'habitation, les biens et les services en milieu scolaire, la câblo-distribution et les services funéraires. «De plus en plus, nous subissons la concurrence d'autres magasins mais aussi des magasins en ligne sur Internet. Selon une de nos récentes études, 25 % de notre clientèle fait des achats sur Internet pour du matériel scolaire», explique André Gagnon, directeur général des coopératives en milieu scolaire. Les 105 coopératives devraient proposer prochainement une offre Internet pour demeurer compétitives.

Les coopératives de travailleurs sont actives dans des secteurs tels que la transformation du bois, les services aux entreprises, les nouvelles technologies de l'information ou encore les services

Le ministère de l'Industrie et du Commerce,
partenaire des
entreprises coopératives

Québec
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca

ambulanciers. La coopérative de solidarité est une nouvelle formule qui émerge avec le développement de la nouvelle économie sociale. Les membres peuvent appartenir à différentes catégories. Dans les autres formes de coopératives, les membres doivent appartenir à la même catégorie (consommateurs, producteurs ou travailleurs). Dans une coopérative de solidarité, travailleurs et utilisateurs ayant un intérêt commun peuvent s'unir pour satisfaire leurs besoins et aspirations. Ainsi, la coopérative de solidarité permet de regrouper de façon efficace différentes personnes ayant à cœur une même cause. Bref, c'est le principe éprouvé de la solidarité. On y trouve à la fois « les avantages de la coopérative et ceux des OBNL », souligne Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale. Les coopératives de solidarité existent dans les services d'aide à domicile, les services professionnels aux entreprises ou encore dans les services de proximité en milieu rural.

Si le mouvement coopératif est en plein essor dans de nombreux secteurs, la situation est plus difficile dans l'industrie laitière.

La performance des entreprises coopératives

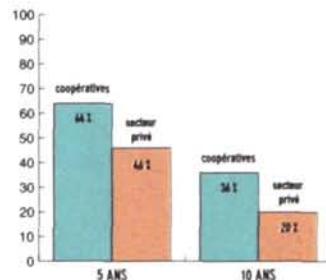
Les préjugés sur la viabilité des coops ont la dent dure. « Bien souvent, les coopératives sont mal perçues par les institutions financières qui jugent ce financement comme des fonds à perte parce qu'ils ne sont pas familiers avec la forme », déplore Élise Tessier, directrice générale du RISQ, le Réseau d'investissement social du Québec.

Pourtant, une étude réalisée par le ministère de l'Industrie et du Commerce en 1999 révèle que le taux de survie des entreprises coopératives atteint presque le double de celui

des entreprises du secteur privé. Les taux de survie à cinq ans dépassent souvent les 70 %. Seules les coopératives d'alimentation ont une durée de vie inférieure à la moyenne des autres coopératives avec 31 % de survie au bout de cinq années (voir tableau 1). Plus de quatre entreprises coopératives sur dix franchissent le cap des dix ans, comparativement à deux sur dix dans le secteur privé. De 1960 à 1995, il s'est créé 2 124 coopératives. En 1998, 639 étaient encore en vie.

TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

source MIC - 1999
Statistique Canada



Il est souvent difficile pour les coopératives d'obtenir une mise de fonds de la part de capitaux risqués : « Ces derniers sont peu attirés par les coopératives car ils n'y voient pas de grandes perspectives de rendement », note Élise Tessier. Du côté des institutions financières, l'investissement est encore prudent. À titre d'exemple, dans les dossiers que le RISQ soutient, le financement complémentaire provient à 80 % des caisses d'économie. Le Conseil de la coopération du Québec a amorcé des discussions avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec afin de mettre en place un Fonds de développement coopératif qui pourrait soutenir la capitalisation des coops. Luc Labelle, président du CCQ, rappelle que même si c'est au Québec qu'il y a le plus de fonds de capital de risque au Canada, il y a souvent une incompatibilité d'objectifs de ces fonds avec ceux des coops qui ne sont pas là pour maximiser leur rendement.

UNE FORMATION DIFFÉRENTE

Dans les coopératives, il existe une formation professionnelle suivant le métier comme dans les autres entreprises. Mais il existe également une formation spécifique aux coopératives : l'éducation-formation coopérative. Cette dernière s'adresse aux travailleurs de la coop, aux membres du conseil d'administration



ainsi qu'aux gestionnaires. Selon André Tremblay, coordonnateur de la formation à la Fédération québécoise des coopératives de travail, les travailleurs y apprennent « les valeurs et les principes coopératifs ainsi que l'appropriation de la coopérative. Les administrateurs y apprennent leur rôle d'administrateur. » Selon André Tremblay, il est essentiel de donner une éducation afin que ne soient pas recréés dans une coop les mêmes travers que dans une entreprise traditionnelle. « Lorsqu'il n'y a pas d'éducation coopérative, il y a des problèmes de

développement. Souvent les gens pensent qu'ils doivent être au courant de toutes les décisions prises. Ils se font souvent des idées fausses sur le fonctionnement d'une coopérative », ajoute le coordonnateur de la formation. André Tremblay insiste sur l'importance de la formation. « Les membres de la coopérative cessent d'avoir des comportements d'employés et deviennent

aussi des copropriétaires. »

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre est à élaborer un ensemble de fiches pour la formation des dirigeants et dirigeantes qui œuvrent dans le secteur coopératif et le milieu communautaire. Le projet vise particulièrement la formation des membres des conseils d'administration des organisations. Le tout devrait être complété d'ici le début de l'année 2001 et être disponible en format papier et sur le site web du Comité.

DES ENTREPRISES DYNAMIQUES

■ Coops funéraires

Pour conserver le contrôle de nos deuil

S'il est un marché porteur, c'est bien celui du funéraire. Les Américains l'ont bien compris et les multinationales du Sud tentent de mettre la main sur le marché québécois. On compte 300 entreprises indépendantes, 35 coopératives et deux multinationales américaines. À Montréal, les croque-morts yankee détiennent 25 % du marché et aucune coop n'est encore présente sur l'île. Les entreprises Urgel Bourgie et Lépine et Cloutier ont été rachetées par des États-Uniens. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les coopératives funéraires sont passées de 30 % de parts de marché à 75 % aujourd'hui. « Il faut que nous enterrions nos propres morts », explique Michel Marengo des coopératives funéraires du Québec. Pour ce passionné, cette nécessité n'est pas qu'économique, elle est aussi culturelle. « Lorsque que l'on enterre nos morts, on a toujours le dernier mot. L'usager est aussi propriétaire et averti », ajoute monsieur Marengo. De cinq en 1972, le nombre de coops a bondi à 35 aujourd'hui. Néanmoins, à la grandeur du Québec, les coopératives ne représentent encore que 10 % des funérailles.

En 1993, le coût des funérailles au Canada était de 4 503 \$ contre 3 920 \$ au Québec. Dans les coops, cette somme tombait à 2 225 \$. Comme le fait remarquer justement Michel Marengo, « où est passée la différence ? ». Sur près de 52 000 décès chaque année au Québec, c'est environ « 87 millions de dollars que les Québécois auraient pu économiser » en étant membres d'une coop funéraire. Heureusement, grâce à l'augmentation du nombre de coops en quelques années au Québec, les entreprises funéraires américaines, Stewart et autres SCI ont été obligées de revoir leur tarifs à la baisse.

■ Capella Technologies

Une percée dans les nouvelles technologies de l'information

Capella Technologies est une coopérative de travail. En 1997, lassé par le peu de considération et la façon dont les employés sont traités dans les entreprises privées, Claire Lapointe et son compagnon, Jean-Michel David, décident de partir en affaires. Jean-Michel, un ancien directeur technique d'Intellia et de Mégatoon, crée Capella, une coopérative de production de sites web.



« Dans une équipe, toutes les parties sont essentielles. Il est nécessaire d'avoir une équipe forte », explique Claire Lapointe. La dirigeante de cette coopérative qui compte aujourd'hui 8 personnes, insiste sur son dada: satisfaire au mieux les besoins des ressources humaines. « Dans le domaine du multimédia dans le secteur privé, le taux de roulement de personnel est très élevé et une partie de l'équipe est oubliée. Nous, nous essayons de donner le meilleur environnement de travail et les meilleures conditions de vie possibles aux membres, par exemple: en installant des stations de travail ergonomiques et en offrant trois semaines de vacances au bout de deux ans de travail. »

■ Visutel

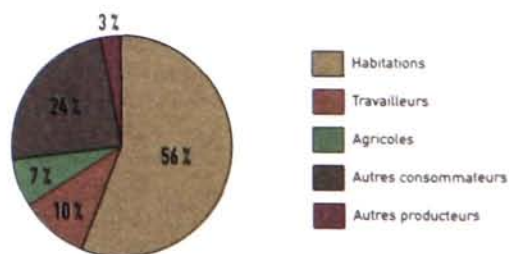
Transformer un handicap en avantage

Jamais une coopérative n'a-t-elle peut-être autant mérité le prix du mérite coopératif que Visutel obtenait l'an dernier. Visutel est en effet une coopérative qui œuvre dans l'un des domaines les plus concurrentiels au Québec: les centres d'appel. C'est aussi une entreprise au cœur de l'économie sociale. Pour Luc Labbé, le directeur de cette coopérative de travail montréalaise, le défi est double: réussir d'une part à intégrer des personnes habituellement rejetées par le milieu du travail, et d'autre part fournir des services concurrentiels. Les gens employés chez Visutel ont un handicap visuel et n'avaient pas leur place dans bon nombre d'entreprises traditionnelles. Pourtant, Luc Labbé et son équipe ont su rendre ce handicap inexistant professionnellement puisque les avancées technologiques sont telles que la reconnaissance vocale et les claviers en braille sont parfaitement opérationnels. Un bel exemple d'économie sociale !



RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PAR TYPE — 1997

MIC, Direction des coopératives



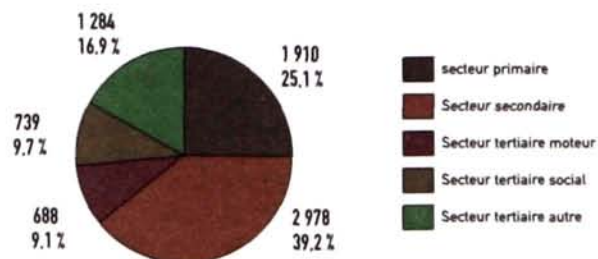
RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

La réalité de l'économie sociale au Québec est vieille de cent ans. La plus grande institution financière au Québec, le Mouvement des Caisses Desjardins a débuté en réaction au refus des banques privées de répondre aux besoins d'accès au crédit pour des classes populaires. La création des coopératives agricoles a permis aux cultivateurs québécois de survivre et de prospérer en se regroupant collectivement. Le développement de l'économie sociale à travers le mouvement coopératif a marqué l'histoire du Québec.

Aujourd'hui beaucoup de monde au sein du mouvement coopératif voient dans le renouveau de l'économie sociale une continuation de cette histoire. Mais, à l'instar de pays européens avec de fortes présences d'une économie sociale institutionnalisée, un débat existe au sein de la « vieille économie sociale » sur la responsabilité envers l'économie sociale en émergence. Ceci est d'autant plus vrai que la forme juridique que prend ce nouveau mouvement n'est pas exclusivement coopérative.

RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS ET MAINTENUS PAR LES COOPÉRATIVES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE 1985 AU 30 AVRIL 1999

MIC. Direction des coopératives



Quel lien faut-il créer entre ces deux réalités de l'économie sociale au Québec ? Des efforts sont en cours pour identifier les passerelles existantes, dans l'espoir de les voir renforcées. Ce renforcement découlera nécessairement d'un choix que feront les grandes institutions d'économie sociale de miser sur la « différence » coopérative et mutuelle, une différence qui permet de bâtir des solidarités entre les entreprises à propriété collective, peu importe leur taille et leur longévité.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des organisations suivantes :

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



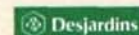
Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés au Complexe Desjardins à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants :

Chantier : (514) 281-2320
CSMO : (514) 281-7359
RISQ : (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes : 1-888-251-3255

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.



La Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec en association avec la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec)

Production de ce cahier : Lise Boisvert, Ludovic Hirtzmann, Jacinthe McCabe, Jean Robitaille et Élyse Tessier.

Graphisme : Alain Gendron.



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

(CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

LA MÉTROPOLÉ DES BONNES NOUVELLES



La région métropolitaine de Montréal
une économie diversifiée et équilibrée
qui participe pleinement à l'essor
économique du Québec

- La plus forte croissance économique depuis 1987
- 22 milliards de dollars en investissements privés et publics
- 41 700 nouveaux emplois, dont 41% occupés par les jeunes
- Le taux de chômage le plus bas depuis 1976
- 34 100 prestataires de la sécurité du revenu de moins qu'en 1998
- Baisse continue du taux d'inoccupation des espaces à bureaux au centre-ville comme en banlieue
- Chute marquée du taux d'inoccupation des espaces industriels
- Montréal, au 5^e rang des régions métropolitaines des États-Unis et du Canada pour la création d'emplois.

Statistiques 1999

Québec

Ministère des
Affaires municipales
et de la Métropole

mamm.gouv.qc.ca

FONDATION
BBCM
FOUNDATION

STATSCRIPT Pharmacy
HIV/AIDS SPECIALISTS FOR LIFE

ON TE VEUT
« TOUT' LÀ! »

JOUEZ
PRUDEMMENT

RESPECTEZ VOS LIMITES
BOYEZ PRÉVOYANT
COMMUNIQUEZ

Obtenez le dépliant d'information sur la santé et le bien-être produit par le BBCM à ses différents événements annuels:

- **Bal des Boys**, 31 décembre 2000
- **Red**, 16-18 février 2001
- **Bump**, 23-25 mars 2001
- **Wild & Wet**, 16-20 mai 2001
- **Twist**, 2-5 août 2001
- **Black & Blue**, 3-9 octobre 2001

Tous les bénéfices à la Fondation BBCM pour l'aide directe au sida et à la communauté gaie et lesbienne.

BAD BOY CLUB MONTREAL
BLACK & BLUE
2001 FESTIVAL

POUR PLUS D'INFORMATION
www.bbcm.org
information@bbcm.org
514-875-7026



STATSCRIPT Pharmacy
HIV/AIDS SPECIALISTS FOR LIFE
www.statscript.com

FIER PARTENAIRE OFFICIEL DE LA CAMPAGNE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA FONDATION BBCM.

Sommet de Québec avril 2001

Trente-quatre chefs d'États veulent libéraliser le commerce entre les trois Amériques. La santé, l'éducation, l'eau, rien n'est exclu... sauf les citoyens



Taire les Amériques

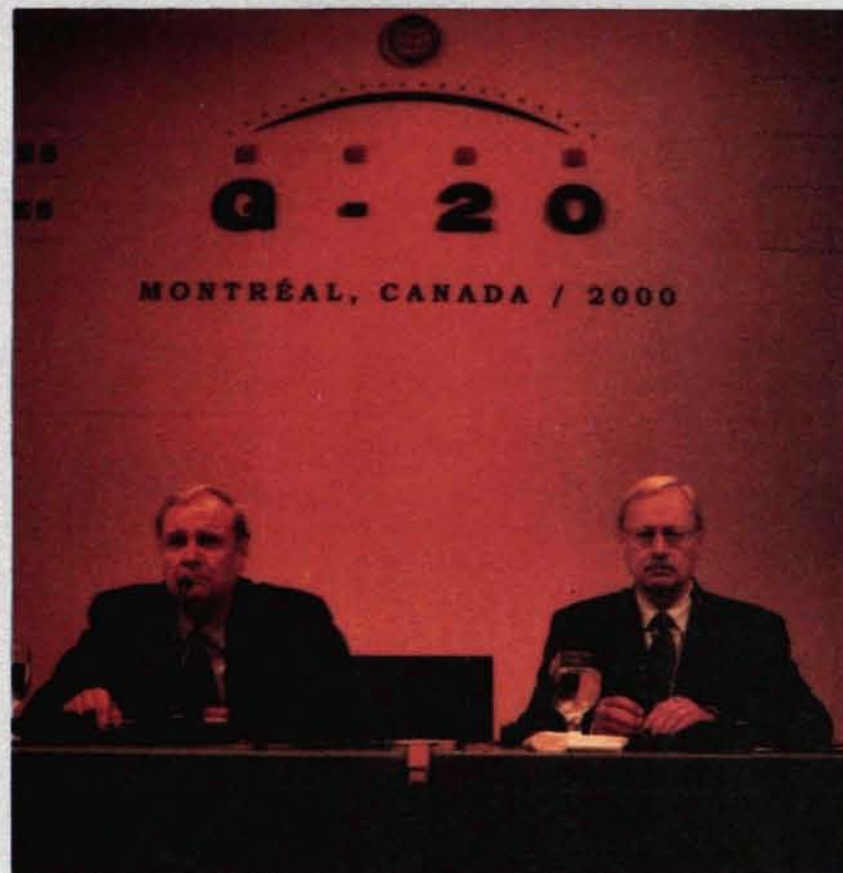
PAR ANDRÉ SELEANU

«**I**l existe un manque de compréhension sur le thème du Sommet (des Amériques)», déclare le porte-parole du cabinet du premier ministre Jean Chrétien, M. Denis Tessier, pour expliquer l'opposition populaire grandissante à la négociation de l'Accord de libre-échange des Amériques (Aléa). M. Tessier estime néanmoins qu'une consultation trop large pourrait «empêcher les choses d'avancer».

Le gouvernement canadien diffuse largement, surtout par le canal d'Internet, une grande variété d'information sur la tenue du Sommet des Amériques, qui réunira 34 chefs d'État, à Québec, au mois d'avril 2001, mais les renseignements précis sur les négociations économiques manquent absolument.

Les négociations se déroulent sous l'égide de l'Organisation des États américains (OÉA) et doivent mener, d'ici 2005, à la signature d'un Accord de libre-échange des Amériques (Aléa). Rien n'a encore été révélé des pourparlers qui se déroulent depuis un autre sommet des chefs d'État, tenu à Santiago, au Chili, en 1998. Tout semble indiquer cependant que l'Aléa copiera le modèle de l'Aléna qui lie les États-Unis, le Canada et le Mexique.

De toutes les organisations consultées, le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) a, seul, affirmé avoir pu influencer les représentants canadiens aux négociations. Le plus



DIPTYQUE BENOÎT AQUIN

Le Contre-Sommet des peuples d'Amérique

Derrière les écrans de fumée : des discours, des prises de position, des stratégies

PAR ANDRÉ SELEANU

«**L**a démocratie c'est aussi la justice sociale, la liberté, l'équité, la participation», rappelle Marcella Escribano, d'Alternatives, qui coordonne le 2^e Sommet des peuples convoqué par l'Alliance sociale continentale. L'Alliance avait réuni un tel Sommet des peuples, à Santiago, en 1998, parallèlement au 2^e Sommet des chefs d'État des Amériques (le 1^{er} avait eu lieu à Miami en 1994).

«Au cours des dernières années, il y a eu croissance de la pauvreté et des inégalités dans les Amériques», relève-t-elle. «Au Chili, présenté souvent comme modèle de réussite économique, la santé et l'éducation ont été privatisées. La brèche entre riches et pauvres s'est approfondie. À présent, 40 % des Chiliens vivent dans la pauvreté», ajoute cette Chilienne d'origine, qui a passé cinq ans dans les geôles de Pinochet.

DÉMOCRATIE PIÉGÉE?

C'est quoi une démocratie dans le contexte du Sommet des Amériques? Selon Marc Lortie, le sherpa de Jean Chrétien (les sherpas sont les représentants personnels des chefs de gouvernement auprès des autres chefs d'État, avant et pendant la tenue du sommet), 34 démocraties seront présentes à Québec, au printemps 2001. Cuba, État d'orientation marxiste-léniniste, n'est pas invité. Mais des élections périodiques, plus ou moins honnêtes, sont-elles suffisantes pour faire d'un pays une démocratie?

Peut-on parler de démocratie au Guatemala, où 200 000 personnes ont péri de manière violente au cours d'une guerre civile de 30 ans qui se terminait (sur papier!) en 1996? De démocratie

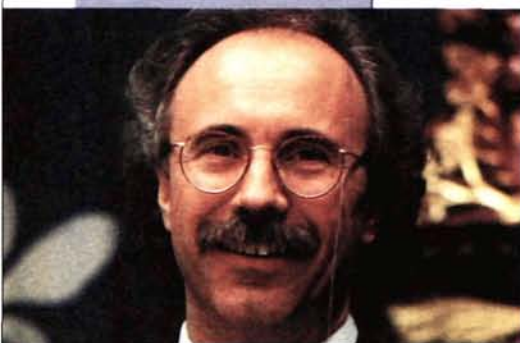
important groupe patronal canadien a fait valoir son point de vue dans le domaine de la «facilitation des affaires, c'est-à-dire pour les questions liées aux douanes, aux transports, à la compatibilité des transactions électroniques (financières) entre pays et aux procédures simplifiées de visas pour les gens d'affaires», a expliqué le vice-président de CCCE, M. Sam Boutziuvivis.

«L'objectif du Sommet sera de libéraliser le commerce et les investissements dans les Amériques. (...) On peut discuter de la démocratie, des droits de l'Homme, mais ces sujets ne devraient pas faire partie d'un traité commercial», a avancé M. Boutziuvivis, au cours de l'entretien qu'il accordait à Recto Verso. Le puissant lobby patronal donne, mieux que tout autre, l'heure juste sur la position du milieu des affaires canadien dans ces négociations.

Le CCCE (en anglais, le Business Council on National Issues, BCNI) représente les plus grandes entreprises canadiennes : Nortel, Canwest, Bombardier, Alcan, etc. Son président, M. Thomas d'Aquino, est un porte-parole autorisé des plus grandes entreprises exportatrices. M. d'Aquino communique habituellement les prises de position de l'organisme directement au premier ministre canadien. Et, pour l'influent Business Council on National Issues, le Sommet de Québec sera essentiellement économique. **RV**

■ **L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OÉA)**
Fondée en 1890. Siège social : Washington (D.C., É-U). Réunit tous les États américains (34 pays), à l'exception de Cuba (expulsé en 1962). www.OAS.org

■ **LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)**
Fondée en 1959. Siège social : Washington (D.C., É-U) Dotée d'un capital de 100 MM \$. Les É-U détiennent 30,5 % des droits de vote; le Brésil et l'Argentine chacun 10 % (50 % pour l'ensemble des pays latino-américains); les pays européens et le Japon, 15 %; le Canada, 4 % (5^e souscripteur en importance). www.iadb.orgquébécoises



Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée Nationale du Québec

■ **L'ALLIANCE SOCIALE CONTINENTALE (ASC)**
A été créée par plusieurs groupes, à Belo Horizonte, au Brésil, en mai 1997, à l'initiative de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), lors du forum populaire Nossa América, parallèlement à la tenue de la rencontre des ministres du Commerce des pays engagés dans la création de l'Aléa.

■ **UN SOMMET DES PEUPLES DES AMÉRIQUES**
réunira des représentants de la société civile des trois continents, incluant Cuba, à Québec, entre le 17 et le 21 avril 2001. Le contre-sommet présentera un point de vue alternatif sur les questions commerciales, sociales, environnementales et politiques.

haïtienne, avec 80 % de chômage, Haïti «qui n'a pas d'économie, à présent», selon les mots ironiques de Mathieu Arès, spécialiste de l'Amérique latine à la Chaire d'études stratégiques Raoul-Dandurand de l'UQAM? Démocratie, en Colombie, entre des escouades de tortionnaires paramilitaires, une guérilla coriace et le milliard trois cent millions de dollars octroyés par le Congrès américain, à l'été 2000, pour renforcer l'armée colombienne (voir texte, p. 25)?

FAIT SAILLANT...

Un sujet fait l'unanimité parmi un grand éventail de partis politiques et d'organismes de la société civile : le gouvernement du Canada n'a pas fourni d'informations significatives sur les pourparlers sur l'Aléa. Parmi ces critiques se retrouvent *Amnistie Internationale*, le *Bloc québécois*, le *Nouveau parti démocratique (NPD)*, le *Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)*, représenté par Mme Escribano, et même la *Conférence des parlementaires des Amériques* (créée en 1997 à l'instigation du président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau) qui demande également plus de transparence dans les négociations.

D'autres groupes des trois Amériques s'activent aussi contre l'intégration économique continentale. Citons entre autres, au Québec, *Opération SalAMI*, *ATTAC*, la *CLAC*; au Canada, le *Congrès du travail du Canada (CTC)*, *Common Frontiers* et le *Council of Canadians*; au États-Unis, l'*AFL-CIO* et *Sierra Club*; au Mexique, *Red Mexicana de Accion frente al Libre Comercio (RMALC)*; aussi, des regroupements continentaux comme l'*Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT)*, etc.

... ATTITUDES NUANCÉES

Les positions officielles varient sur la tenue même du Sommet des Amériques ou du Sommet des peuples. Pour Richard Marcoux, député fédéral du *Bloc Québécois* et porte-parole sur la question, 44 % du produit intérieur brut du Québec dérivent des exportations. Le *Bloc* appuie le Sommet des chefs d'État, mais «va pousser pour la transparence et la participation des syndicats, des ONG et des parlementaires». Le *Bloc* demande aussi l'inclusion de clauses sociales et environnementales dans un éventuel traité de libre-échange hémisphérique.

«Nous sommes contre le projet de négocier quelque traité de libre-échange que ce soit», affirme au contraire Bill Blaikie, porte-parole du *Nouveau parti démocratique*. «Nous sommes contre la tenue du sommet de Québec. En revanche, nous aimerions voir un sommet international sur la justice sociale», ajoute-t-il. Il cri-

tique la position du *Bloc Québécois*, à son avis trop complaisante envers le libre-échange. Dans un mémoire présenté en septembre à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec, M. Blaikie soulignait «l'érosion de la souveraineté québécoise et canadienne» par l'Aléa et par un traité qui pourrait naître des négociations sur l'Aléa. Dans son combat, le *NPD* collabore avec le *Sierra Club* (ONG environnementale États-Unienne), le *Council of Canadians* et plusieurs syndicats du Canada anglophone.

Anne Ste-Marie, porte-parole de la section montréalaise d'*Amnistie Internationale*, affirme que «la course au libre-échange se fait à l'extérieur des accords internationaux sur les droits de l'homme». Sur tous les aspects du négoce international, elle renvoie à la primauté de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations unies. «Les droits humains ne se négocient pas», rappelle-t-elle. *Amnistie Internationale* participera activement au sommet parallèle.

Opération SalAMI, *ATTAC* et la *CLAC* sont des groupes de citoyens-nes qui portent un regard sévère sur la mondialisation et sur toute forme d'intégration économique continentale ou hémisphérique. On distingue pourtant des nuances dans leurs analyses des situations et dans leurs stratégies d'action. *Opération SalAMI* participera au sommet parallèle, mais donne des cours de formation en désobéissance civile, aussi bien qu'elle sensibilise le public aux enjeux de l'Aléa par ses manifestations pacifiques.

La *CLAC* s'oppose à toute tentative de lobbying : «Nous ne sommes pas intéressés à faire du lobbying avec le business», déclare Jaggi Singh, de la *CLAC*. Certains membres de la *CLAC* prônent la désobéissance civile pacifique, d'autres font de l'éducation populaire : théâtre de rue, sessions d'information pour illustrer le combat mené. «On habite théoriquement dans une démocratie. Il n'est pas nécessaire de demander la permission avant de manifester», dit M. Singh. La *CLAC* se propose d'empêcher la tenue des sommets financiers ou «globalisants», mais n'a pas dévoilé sa stratégie pour le sommet de Québec. À Montréal, lors de la tenue du sommet des ministres des Finances du G20, fin novembre, la police a chargé à cheval les manifestants mobilisés par la *CLAC*, a arrêté M. Singh et a réclaté un ordre de cour lui interdisant de manifester. **RV**

LEXIQUE

■ **ALÉA (L'Accord de libre-échange des Amériques)**
Un traité international liant tous les pays d'Amérique, sauf Cuba. Tout indique que l'Aléa sera bâtie sur le modèle de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), conclu entre les É-U, le Canada et le Mexique en 1994. www.ftaa-alca.org/

De Bolívar à Clinton



Simon Bolívar, 1783-1830

«L'objet de ce pacte sera de soutenir en commun, de façon défensive ou offensive si c'était le cas, la souveraineté et indépendance de toutes et chacune des puissances confédérées d'Amérique contre toute domination étrangère; et s'assurer dès maintenant et pour toujours les plaisirs d'une paix inaltérée et promouvoir pour cela une meilleure harmonie et bon entendement...»

Congrès de Panama (1824-1826)

PAR MARICARMEN MERINO-BEAUDOIN

POUR CONTRECARRER les aspirations des puissances étrangères sur la région, Simon Bolívar convoqua, en 1824, le Congrès de Panama pour créer une confédération de nations hispano-américaines. Le traité de l'Union, ligue et confédération à perpétuité de 1826 n'a pas été ratifié, mais l'objectif d'une intégration latino-américaine demeure.

En 1889, les É-U opposèrent à l'idée de Bolívar le «panaméricanisme», qui donna naissance à l'OÉA et, plus tard, à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC, 1948) et à la Banque interaméricaine de développement (BID, 1959).

Dès les années 1950, se dessine l'idée d'un marché commun pour promouvoir la croissance des économies latino-américaines et renforcer les liens sociaux et culturels. Les premières démarches concrètes ont mené à former le MCCA et l'Association latino-américaine de libre-échange (Aladi) dans les années 1960.

Le MCCA prônait un développement industriel intégré et la construction d'infrastructures. La stabilité monétaire interne et des échanges dans la région ont contribué au succès initial de l'accord.

Constitué en 1960, l'Aladi a instauré une zone de libre-échange basé sur la négociation sélective des échanges. Vers 1968, l'accord était voué à l'échec, car personne ne respectait le système de réductions des tarifs. Un nouveau traité dénommé patrimoine historique a été négocié en 1980. En 1998, Cuba a intégré l'Aladi.

En 1968, l'Association de libre-échange des Caraïbes, aujourd'hui le Caricom, devait assurer une présence sur la scène internationale aux pays membres. Malgré la faible dimension de leurs territoires, le manque de complémentarité de leurs économies et le sous-développement des appareils productifs, les pays du Caricom (dont plusieurs sont des paradis fiscaux) ont développé leurs relations extérieures.

Créé en 1969 pour contrer les déficiences de l'Aladi, le Pacte Andin visait à développer rapidement une zone de libre-échange. Plusieurs accords de coopération en éducation, en santé et en affaires sociales ont été signés, ainsi sur le travail et les affaires sociales.

Négoié dans la controverse entre les É-U, le Canada et le Mexique, l'Aléna est entré en vigueur le 1er janvier 1994 et suivait de peu l'Accord de libre-échange (1989) entre les É-U et le Canada.

En 1995, le Mercosur, plus récent et plus dynamique des accords régionaux d'intégration, devait former une Union douanière entre les pays membres, harmoniser leurs législations et coordonner les politiques économiques et sectorielles.

Cent ans après le «panaméricanisme», le président Bill Clinton, au sommet de Miami, a lancé l'idée d'une Zone de libre-échange des Amériques (Zléa). Sans liens historiques, culturels, ni politiques, la Zléa représente un nouveau type d'intégration pour l'Amérique latine. Les différences de développement font que la Zléa reste assujettie aux changements de la politique interne des É-U, comme l'on a vu lors des négociations de l'Aléna. RV

■ ALADI (Association Latino-américaine d'intégration) 1980. Membres : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Chili, Équateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. Siège social : Montevideo (Uruguay). <http://www.aladi.org>

■ ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) 1994. Membres : États-Unis, Canada et Mexique. Siège social : ministères du Commerce de chaque pays. <http://www.nafta-sec-alena.org/>

■ CARICOM (Communauté des Caraïbes) 1973. Membres : Barbade, Guyana, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Antigua Barbuda, Bahamas, Belize, Dominique, Grenade, Montserrat, St-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenades et le Suriname. Siège social : Georgetown (Guyane). <http://www.caricom.org>

■ COMMUNAUTÉ ANDINE (1969) Accord de Carthagène. Membres : Bolivie, Colombie, Équateur, Venezuela et Pérou. Siège social : Lima (Pérou). <http://www.comunidadandina.org>

■ GROUPE DES TROIS (1995). Colombie, Mexique, Venezuela.

■ GROUPE DE RIO (1986). Vocation politique de concertation. Accord avec l'Union européenne (UE). Membres : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. <http://www.pia.net.py/gruporio>

■ MCCA, Marché commun centre-américain (1960). Membres : Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador. Siège social : ville de Guatemala (Guatemala). <http://www.pronet.gt.bases/sieca>

■ MERCOSUR (1995). Membres : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay. Siège social : Montevideo (Uruguay). <http://www.mercosur.com>

■ ZLÉA, Zone de libre-échange des Amériques. Lancement de la négociation en 1994, au Sommet de Miami. Membres : tous les pays des trois continents, sauf Cuba.

LE LIBRE-ÉCHANGE DANS LES AMÉRIQUES



SOURCES : * Rapport : Le programme des Nations-Unis pour le développement humain, 1996. * Le commerce bilatéral dans l'ALÉNA : Direction des statistiques commerciales, FMI, USITC, USTR, Statistique Canada, 1998. * Autosuffisance alimentaire par pays (1996-97) : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 1999, FAO. * Indicateur Gini : Instituto del Tercer Mundo et Social Watch.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Comment libéraliser davantage le commerce avec des pays où la survie n'est pas assurée? En Amérique latine, une aide alimentaire est encore fournie à Cuba, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Venezuela et à Haïti. Notre carte montre le degré d'autosuffisance alimentaire en Amérique latine.

LE COMMERCE

Une carte vaut... 1 000 mots Les É-U, principal fournisseur et client, dominent les échanges au sein de l'Aléna et en Amérique latine. Près de 85 % des exportations québécoises y sont destinées. La part des produits et services vendus par le Québec en Amérique latine (de 2,4 % en 1998) est en chute libre. Sauf les É-U et le Canada, l'ensemble du continent américain a été ravagé par les crises financières depuis 1994.

Notre carte ne montre pas les flux commerciaux pour le Caricom. En comparaison, ils sont négligeables.

Plusieurs des membres du Caricom sont des paradis fiscaux. Dans ce cas, les flux financiers sont plus importants.

LES INDICATEURS

Les indicateurs du développement désignent autant la réussite économique d'une nation que l'amélioration du bien être d'une personne. Le plus utilisé (et controversé) est le Produit National Brut (PNB) par tête qui établit le classement de la Banque Mondiale.

L'IDH

L'indicateur de développement humain (notre carte) est un indice normé, utilisé depuis 1990 par le PNUD (*Programme des Nations Unies pour le Développement*) comme mesure du progrès humain. Le Canada se classe bon premier selon la mesure de l'IDH (*Le plus meilleur pays du monde*). L'IDH mesure la possibilité réelle pour un individu de mener une vie longue et saine, d'accéder à la connaissance et à l'information et de bénéficier de ressources lui assurant un niveau de vie décent. L'IDH comporte une valeur maximale et une valeur minimale, ce qui permet d'exprimer la position de chaque pays entre 0 (Haïti, 150^e, à 0,440, en 1998) et 1 (Canada, 1^{er}, à 0,935).

LE COEFFICIENT GINI

Le coefficient Gini mesure la répartition des richesses dans un pays, qui influe sur les politiques publiques et les investissements. Le développement se manifeste par une phase préalable de fortes inégalités. Les pays records pour l'inégalité (pourcentage de la richesse détenue par le décile supérieur de la population) se trouvent parmi les plus pauvres. Le Brésil (51 % de la richesse est détenue par 10% de la population) détient le coefficient de Gini, record, de 63,4. Les pays développés répartissent mieux leur richesse, avec un taux situé entre 20 et 30 %.

LA PAUVRETÉ ABSOLUE

La pauvreté absolue selon le PNUD : 1 \$ par jour dans les pays pauvres; 14 \$, dans les pays riches (la norme états-unienne). **RV**

Solidarité



dans un monde sans frontière

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile salue les militantes et les militants du mouvement syndical, du mouvement étudiant, des groupes de défense de l'environnement, de la justice sociale et des droits de la personne qui combattent pour que la démocratie soit une réalité pour la majorité d'entre nous.

- Vancouver contre l'APEC
- Seattle contre l'OMC
- Washington contre la Banque Mondiale et le FMI
- Windsor contre l'Organisation des États américains relativement aux droits de la personne dans notre hémisphère
- Québec, avril 2001, contre le Sommet des Amériques

Les Travailleurs canadiens de l'automobile

Un syndicat différent

TCA
QUEBEC

Luc Desnoyers
Directeur québécois
(514) 389-9223
1 800 361-0483



Se souvenir de Seattle

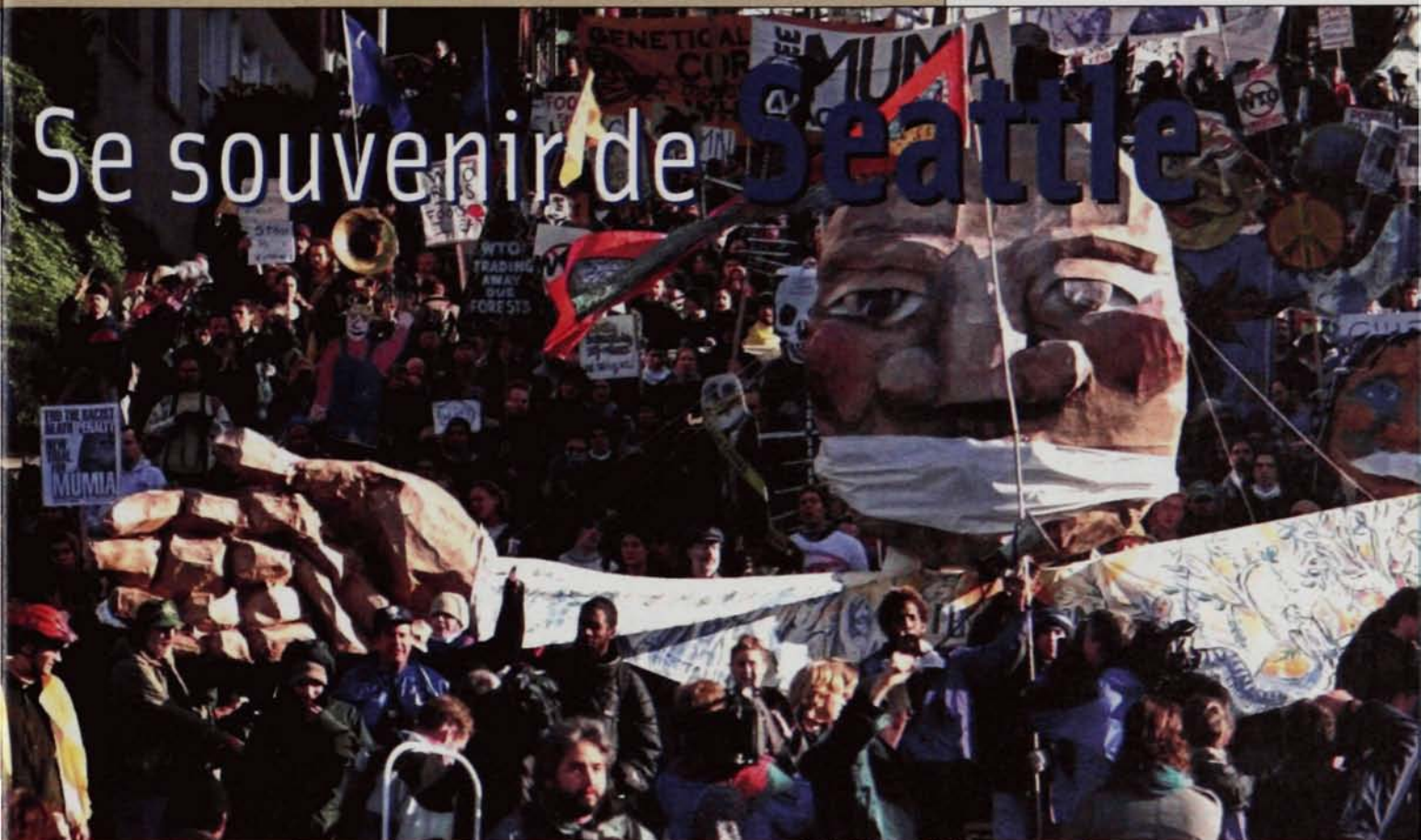


PHOTO : ERIC DRAPER AP/PC

PAR ANDRÉE BÉLISLE

«**L**E COMMERCE, c'est social. Le Sommet des Amériques comporte toute une dimension sociale et c'est notre préoccupation», rappelle Stanley Gacek, directeur des affaires internationales pour les Amériques à l'AFL-CIO (*American Federation of Labor & Congress of Industrial Organizations*), la plus importante centrale syndicale états-unienne, avec 13 millions de membres. «Il existe un déséquilibre entre la société civile et les gens d'affaires. Les gouvernements ne nous reconnaissent pas le même statut», accuse M. Gacek. Les gouvernements, répondant aux vœux exprimés lors du Sommet ministériel de Belo Horizonte (au Brésil, en mai 1997), se sont mis à l'écoute de l'*Americas Business Forum (ABF)*, décrit comme «une présence maintenant institutionnalisée dans le processus de négociations de l'Accord de libre-échange des Amériques (Aléa). L'ABF se réunit à chaque étape franchie par les 34 États et participe aux négociations. Ses recommandations font l'objet d'une attention toute particulière.» (*Le Monde Diplomatique*).

Ainsi, rapporte Dorval Brunelle, du *Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC)*, l'ABF intervient sur le plan politique, dans des rencontres parallèles aux sommets, et sur le plan techni-

que, dans la rédaction des textes de l'Aléa. L'*Organisation des États américains (OÉA)* soutient financièrement et techniquement l'ABF. La *Banque interaméricaine de développement (BID)*, et la *Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cépalc)* lui fournissent documents de références et services d'étude sur demande.

DOUBLE STANDARD

La société civile n'a pas accès à de telles ressources pour étayer ses points de vue. «En novembre 1999, des syndicats et des ONG ont rencontré une délégation de 15 ministres (des trois Amériques) et présenté un document élaboré sur la question de la transparence des négociations. Cette requête n'a pas donné de résultats», explique le directeur de la *Confédération internationale des syndicats libres (CISL)* à Washington, Peter Bakvis, anciennement économiste à la CSN.

«NO GLOBALIZATION WITHOUT REPRESENTATION»

Le même vent de critique souffle du côté des mouvements environnementaux.

«Abolissez les douanes et soutenez le libre-échange : alors, dans tous les domaines de l'économie, nos ouvriers seront ramenés au niveau de serfs et de pouilleux, comme en Europe.»

Abraham Lincoln, 16^e président des É-U, 1860-1865, quand l'Angleterre dominait le commerce mondial

■ **BUSINESS NETWORK FOR HEMISPHERIC INTEGRATION (BNHI)** Réseau des principales organisations d'affaires des Amériques
<http://www.bnhi.org>

■ **AMERICAS BUSINESS FORUM (ABF)** Organisé annuellement par le BNHI, l'ABF accompagne les réunions des ministres du commerce de l'OÉA et les conseille dans les négociations.

■ **CANADIAN COUNCIL FOR THE AMERICAS.** Membre canadien du BNHI. 1987. Siège social : Toronto et bureaux à Montréal, Ottawa, Calgary et en Colombie-Britannique. Préside les travaux du BNHI jusqu'en avril 2001 et coordonne l'organisation du 6^e ABF à Buenos Aires (avril 2000). Présidente : Mme Halina Ostrowski.
<http://www.cccanada.com>

■ **BUSINESS COUNCIL ON NATIONAL ISSUES.** Ottawa. 1976. Membres : les plus grandes sociétés canadiennes. Président : Thomas D'Aquino.
<http://www.bcnj.com>

«C'est fondamental pour nous. Pas de mondialisation (de l'économie) sans représentation politique» affirme Daniel Seligman, responsable de la politique sur le commerce du Sierra Club, à Washington. «No globalization without representation», jeu de mots sur l'expression historique : *No taxation without representation*, principe fondateur du parlementarisme britannique et américain, issu du *Bill of Rights* de 1689. Parlant de la participation des gens d'affaires aux négociations, M. Seligman soutient qu'«il s'agit d'un privilège et (que) c'est injuste par rapport aux autres membres de la société». La gravité de cette situation a créé un fort consensus parmi les membres de l'*Alliance sociale continentale (ASC)* qui réclame des gouvernements qu'ils dévoilent promptement le projet de libre-échange.

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

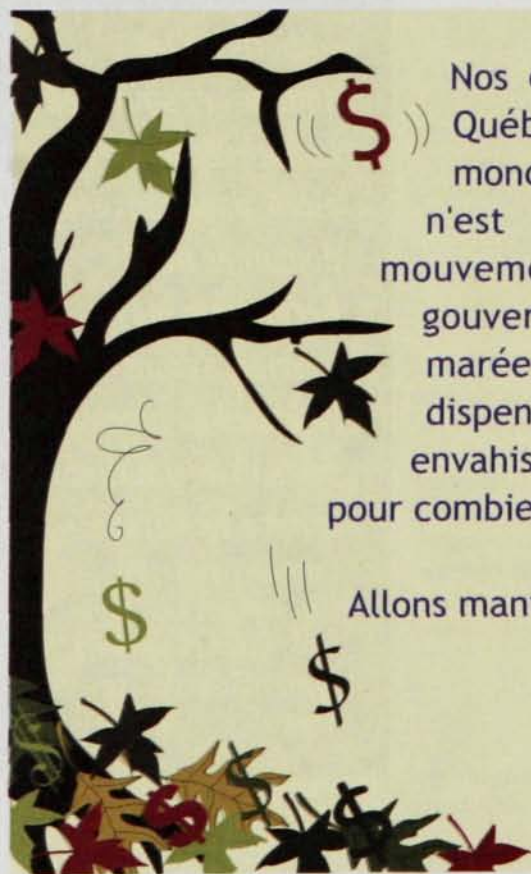
Le déficit démocratique affecte même les parlementaires, qui n'ont pas davantage accès à des textes pourtant appelés à s'inscrire ultimement dans les lois et même les constitutions nationales. Les parlementaires n'ont pu en débattre dans leur Parlement respectif. Les élus-es sont tenus-es dans l'ignorance des projets d'accord, mais ils-elles réagissent. Au sein de la *Conférence parlementaire des Amériques*, ils-elles tentent de rétablir un

certain équilibre démocratique, échantent sur les implications du processus d'intégration continentale et sur leurs moyens d'action éventuels.

«SOUVENONS-NOUS DE SEATTLE»

«Nous serons présents au Sommet des Peuples et à celui des Amériques, à Québec, en avril 2001», déclare M. Gacek, au nom des 70 syndicats de la fédération *AFL-CIO*. Les syndiqués-es participeront à leurs propres réunions syndicales ainsi qu'à celles d'autres groupes. «Ce sera (aussi) une occasion de marcher légalement et tout à fait pacifiquement avec les autres syndicats, les féministes, les environnementalistes, ainsi que d'autres mouvements populaires.» Au sujet des autres manifestations au Québec ou au Canada, M. Stanley Gacek confirme que «si les syndicats canadiens nous invitent, nous serons là!»

Le mouvement écologiste manifestera aussi pacifiquement. «Pour le deuxième Sommet des Peuples (d'avril 2001), *Sierra Club* organise de grands rassemblements et des manifestations, qui seront légales, je l'espère», déclare d'un ton décidé Daniel Seligman, du *Sierra Club* qui représente 600 000 membres. «Depuis Seattle, les gens sont encore plus conscients des problèmes environnementaux générés par le commerce. Le gouvernement doit se souvenir de Seattle. Souvenons-nous tous de Seattle...» **RV**



Nos élites politiques donnent-elles la population du Québec en pâture au pouvoir financier ? Si la mondialisation de ce pouvoir, sans âme ni frontière, n'est pas réglementée par le politique, seul le mouvement syndical allié aux organismes non gouvernementaux pourront oser stopper ce raz de marée contemporain. Les professeurs, par la formation dispensée, peuvent contribuer au dévoilement de cet envahisseur débridé qu'est le pouvoir financier - mais pour combien de temps ?

Allons manifester pacifiquement au sommet des Amériques !

speq

Syndicat des professeurs de l'État du Québec

Histoire d'*unions*

PAR ANDRÉE BÉLISLE

L'intégration économique des Amériques prévue pour 2005 s'insère dans le «*Plan d'action de Miami*» de l'OÉA, qui prévoit l'éradication de la pauvreté, le renforcement de la démocratie et le développement durable. «*Si on réalisait tous les objectifs du «Plan d'action» en même temps, ce serait intéressant, mais le seul à se développer rondement, c'est (l'objectif de) libéralisation des échanges*», croit Dorval Brunelle.

AUJOURD'HUI unifiée dans les trois Amériques, l'Alliance sociale continentale (incluant Cuba) revendique plus de transparence dans le processus de négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (excluant Cuba). L'Alliance réclame des normes plus efficaces de protection des conditions de travail et de l'environnement pour pallier les conséquences d'un libre-échange sans contrepartie sociale.

L'ASC a vu le jour à Belo Horizonte, au Brésil, en 1997. Elle a «jeté les bases d'une alliance large et profonde appuyée sur la construction d'alternatives viables et concrètes à la Zléa», rapporte une étude sur les mouvements d'opposition à l'intégration économique continentale parue sous la signature de MM. Dorval

Brunelle et Christian DeBlock, du GRIC. Le 1^{er} Sommet des peuples a suivi, en 1998, à Santiago. L'ASC a fixé un autre rendez-vous aux peuples d'Amérique, à Québec, du 17 au 21 avril 2001.

UNIS-ES CONTRE LA Zléa

Refusant un Aléna à la grandeur des Amériques, la société civile étatsunienne a fortement contri-

bué à rassembler l'opposition au sein de l'Alliance. C'est nouveau.

L'AFL-CIO s'était d'abord opposée seule à l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna). Elle établissait un lien direct entre la perte d'emplois et la délocalisation de la production industrielle dans les maquiladoras du Mexique. «*Afin de contourner le reproche un peu facile qui lui était adressé de s'opposer à l'Aléna pour des motifs corporatistes, l'AFL-CIO a cherché à étendre les enjeux et à élargir ses alliances*», analysent MM. Brunelle et Deblock.

Ensemble, les organisations environnementales et le mouvement syndical ont mis sur pied, en 1991, deux réseaux parallèles assumant des tâches bien précises. Le Citizens Trade Campaign (CTC) devait empêcher l'adoption du fast-track (mesure accélérant la ratification de l'Aléna par le Congrès des É-U). Le réseau Alliance for Responsible Trade (ART) devait, lui, développer des alternatives au projet d'intégration économique continentale des Amériques et étendre les liens avec d'autres coalitions.

LE COMPROMIS DE CLINTON

En 1992, pour se démarquer du président sortant George Bush (père), le candidat Bill Clinton avait accepté l'Aléna, à condition qu'il y ait entente sur les droits du travail et de l'environnement. Le compromis du président devait aboutir à la création des accords parallèles de l'Aléna : l'ANACE et l'ANACT. Les syndicalistes étaient contre, mais, alliée électorale de Clinton, l'AFL-CIO a soutenu sa position. La question des accords parallèles a littéralement empoisonné la campagne électorale.

Aujourd'hui, on admet que l'Aléna, malgré les accords parallèles, a induit des conséquences énormes sur l'environnement et sur les conditions de travail, et que les protections actuelles ne parviennent pas à faire contrepois.

«*Ce n'est que par la suite que (la centrale syndicale) a ajouté d'autres motivations à son idéologie anti-libre-échangiste*», comme le travail des enfants, le dumping social et la migration illégale, selon MM. Brunelle et DeBlock.

À Belo Horizonte, en 1997, «*les représentants du mouvement syndical se réunissent dans un contre-sommet, avec les coalitions opposées au libre-échange qui cherchent depuis longtemps à développer des positions communes*», rapportent Brunelle et Deblock. RV

L'ALLIANCE SOCIALE CONTINENTALE (ASC)

Créée à Belo Horizonte (Brésil), en mai 1997, à l'initiative de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT).

L'ASC au :

- BRÉSIL : Rede Brasileira pela Integração dos Povos (association brésilienne des ONG) Centrale unitaire des travailleurs (CUT-Br). CANADA : Congrès du travail du Canada (CTC), Confédération des syndicats nationaux (CSN), Common Frontiers et Réseau québécois sur l'intégration continentale. CHILI : Alianza Chile para un Comercio Justo y Responsable. ÉTATS-UNIS : Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI, en anglais : AFL-CIO) et l'Alliance pour le commerce responsable (ART).
- MEXIQUE : Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio (Réseau mexicain d'action sur le libre-échange, RMALC) et Frente Auténtico del Trabajo, FAT. PÉROU : PLADES. QUÉBEC : Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC).
- LE RQIC (1994) regroupe : Alternatives, l'Association canadienne des avocats en droit du travail, l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), le Centre d'études sur les régions en développement (CERD-McGill), le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC-UQAM), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ, anciennement la CEQ), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), le Conseil central de Montréal (CCMM-CSN), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Développement et paix, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Ligue des droits et libertés, le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Solidarité populaire Québec (SPQ).



PHOTO: YVES PROVENCHE

Dorval Brunelle et Christian DeBlock du GRIQ-UQAM

LES CENTRALES SYNDICALES

Au Québec comme ailleurs en Amérique, les syndicats sont, avec les ONG, les organisations paysannes et des universitaires engagés, les fondateurs de l'Alliance sociale continentales. Les trois présidents des



Micheline Richard de la CSQ



Henri Massé de la FTQ



Marc Laviolette de la CSN

syndicats québécois, Henri Massé (FTQ), Marc Laviolette (CSN) et Micheline Richard (CSQ) ont appuyé le programme d'Alternative et de l'Alliance sociale continentale qui demandent de faire connaître les textes de la Zléa. L'ASC demande aussi au premier ministre canadien de soutenir le Sommet des peuples pour la tenue duquel aucune aide n'a jusqu'à maintenant été consentie.

De la Terre de Feu à la Terre de Baffin

Les enjeux sont les mêmes

PAR ANDRÉE BÉLISLE

LES SYNDICATS et les groupes environnementaux craignent que l'Aléa reproduise les dispositions les plus contraignantes de l'Aléna, comme les chapitres 10 et 11. «Le chapitre de l'Aléna sur les investissements est spécialement troublant, d'autant qu'il permet aux entreprises privées de poursuivre les États dans le cadre de procédures secrètes d'arbitrage et de contester les lois domestiques», constate Elizabeth Drake, analyste des politiques publiques à l'AFL-CIO.

DES ACCORDS INEFFICACES

D'autre part, les accords parallèles de l'Aléna sur l'environnement et le travail n'offrent pas de protections suffisantes. La Commission de coopération dans le domaine de l'environnement, créée par l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE), fait du bon travail, mais la volonté politique est défaillante», estime le coordonnateur du Centre québécois de droit en environnement, Hervé Pageot.

La Commission de coopération dans le domaine du travail, créée en vertu l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT), n'offre pas mieux. «La pratique a démontré l'inefficacité de l'ANACT à protéger les droits fondamentaux des travailleurs. C'est pourquoi nous désirons que ces droits ainsi que les autres droits fondamentaux soient enchâssés dans l'entente de libre-échange des Amériques», expose M. Gacek à l'AFL-CIO.

L'inclusion des droits fondamentaux sur le travail forcé, le travail des enfants, les droits syndicaux, etc, dans l'Aléa est une priorité pour l'Alliance sociale continentale (ASC). L'ASC propose qu'on inclue aussi les principes de la planification intégrée des ressources dans tout accord interaméricain d'intégration commerciale.

L'insatisfaction est généralisée face à la faiblesse des accords parallèles eux-mêmes. «Ces accords se montrent insuffisants pour venir à bout des problèmes créés par l'Aléna», constate Daniel Seligman du Sierra Club.

«Il serait difficile d'appliquer le modèle de l'ANACE à la Zléa», croit Hervé Pageot. Les ministres de l'environnement des pays prennent les décisions ultimes. «En ce moment, l'État est à la fois juge et partie.»

UN EXEMPLE QUÉBÉCOIS

Le 9 avril 1997, des groupes sociaux québécois (Les Amis-es de la Terre et des comités de citoyens) déposent une plainte contre le gouvernement québécois. On lui reproche son manque de fermeté à faire respecter ses propres lois environnementales face à l'industrie porcine. Jugeant la plainte justifiée, le Secrétariat de la Commission de coopération dans le domaine de l'environnement de l'ANACE la retient, en juillet 1997. Le gouvernement fédéral présente la défense du Québec deux mois plus tard. Entre temps, le règlement québécois sur l'environnement a été modifié à la baisse. Le Secrétariat demande alors des clarifications et exhorte le Conseil de la Commission à vérifier l'application de la loi. Finalement, le Conseil (formés des ministres de l'Environnement) fait connaître sa décision de ne pas poursuivre le dossier. Trois ans se seront écoulés entre le dépôt de la plainte et la décision.

COALITION QUÉBEC-CANADA

Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et Common Frontiers au Canada, ont resserré leurs liens depuis l'entrée en vigueur de l'Aléna en 1994, rapportent MM. Dorval Brunelle et Christian DeBlock, du GRIC. Ce rapprochement s'est amorcé dès 1985 au moment où le gouvernement canadien remet en cause l'universalité des programmes sociaux (pension de vieillesse, sécurité du revenu) et qu'il engage parallèlement des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis (après le sommet dit des Irlandais, à Québec, entre Ronald Reagan et Bryan Mulroney). RV

EN COLOMBIE, une population rurale appauvrie fait les frais de massacres et d'expulsions de ses terres dans un conflit interne impitoyable. L'armée colombienne et ses alliés paramilitaires, appuyés de l'équipement, de l'argent et des instructeurs militaires états-uniens affrontent deux guérillas peu nombreuses, mais tenaces.

La drogue est un aspect essentiel du conflit, car à la fois la guérilla et les paramilitaires financent leurs opérations grâce aux cultures et au trafic de la cocaïne et du pavot (base de l'héroïne). L'Amérique du Nord et

sud-ouest; à El Salado, etc.). La presse colombienne, par réflexe de conservation, parle d'inconnus ou d'intrus qui ont perpétré ces massacres... Des terres ont été vidées, ce qui profite aux intérêts qui veulent

Plan Colombie

PAR ANDRÉ SELEANU

l'Europe sont les principaux marchés de la drogue colombienne.

L'armée régulière de 150 000 militaires est en train de perdre le contrôle des campagnes devant les forces de la *FARC* (*Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia*, 20 000 combattants), dirigées par Manuel Marulanda, 72 ans, un redoutable stratège d'origine paysanne. La *FARC* opère à travers la Colombie, alors que la *ELN* (l'Armée de libération nationale) se déploie dans le nord-ouest du pays. De leur côté, les paramilitaires, principalement les *Autodefensas Unidas de Colombia*, dirigées par Carlos Castano et fondées en 1986 par de grands propriétaires fonciers, sont devenues les pièces maîtresses d'une stratégie de contre insurrection qui évoque les guerres du Vietnam, du Nicaragua ou du Salvador, où les États-Unis ont aussi eu une présence ouverte ou officieuse (les États-Unis envoient 500 conseillers militaires en Colombie). Lorsque l'armée perd le contrôle du terrain, les paramilitaires ont recours à l'outil de la terreur, nourrie par le massacre ciblé.

Des massacres à la hache et à la scie mécanique de dix, vingt, cent personnes à la fois, soupçonnées de collaborer avec la guérilla ou choisies au hasard, ont lieu presque toutes les semaines en Colombie (à Barrancabermeja, une région riche en pétrole; à Ovejas, dans le

s'en emparer : avec deux millions de réfugiés internes, la Colombie a un problème de personnes déplacées parmi les plus inquiétants au rang mondial, et les moins connus. Les cibles des tueries : des syndicalistes (3 000 assassinats depuis 1986), des travailleurs des droits de l'homme et des paysans pauvres, automatiquement soupçonnés de sympathiser avec la guérilla. Plusieurs organisations humanitaires européennes ont refusé, en septembre 2000, de recevoir des subventions pour travailler en Colombie (*World Vision*, *Croix-Rouge*, etc.) à cause des dangers qui menacent leurs membres.

La guérilla utilise aussi des moyens terroristes. Elle massacre dans certains cas les civils dans des villages qui ne veulent pas lui fournir des recrues ou coopérer (à Puerres, à 1 000 km au sud-ouest de Bogota, en janvier 2000, 20 victimes). Elle a recours à l'enlèvement de personnes réputées pouvoir payer des rançons (environ 3 000 par an) ou même à des enlèvements en masse, appelés des *pêches miraculeuses* (comme celui de 53 personnes, par la *ELN*, à la mi-septembre 2000, à Buenaventura, sur la côte ouest colombienne).



AOÛT 1996. Des dizaines de milliers de paysans cultivateurs de coca manifestent en Colombie contre le programme de destruction de leurs récoltes. À Puerto Asis, l'armée fait feu sur la foule : deux morts. À Santuario, l'armée charge des manifestants bloquant un pont : un mort (photo) et 20 blessés.

Les États-Unis ont octroyé 1,3 MM \$ sur trois ans à l'armée colombienne (*Plan Colombia*) pour combattre la narco-guérilla (la *FARC* entretient des plantations de coca dans des régions du sud colombien).

Le *Plan Colombia* exige la fumigation des plantations de coca et de pavot avec l'agent *Fusarium Oxysporum*, un champignon qui détruit toutes les récoltes dans un important rayon... Encore des paysans déplacés prenant le chemin des grandes villes!

Depuis le milieu des années 1990, le rôle des cartels de Cali et de Medellín (fortement affectés par des opérations policières) a été rempli par la guérilla et leurs ennemis mortels, les paramilitaires, ainsi que par de nombreux petits cartels dispersés et adaptables (*cartelitos*). Parallèlement, la Colombie fait l'objet d'un plan d'ajustement structurel exigé par le *FMI* selon le modèle déjà appliqué ailleurs qui inclut : baisses de tarifs à l'importation et à l'exportation, privatisation de sociétés publiques d'eaux et d'électricité, licenciements dans la fonction publique. **RV**

LIBÉRALISER N'EST PAS LIBÉRER

«Pour les femmes, la mondialisation n'est pas seulement capitaliste et néolibérale, mais sexiste.» (Pétition de la Marche mondiale des femmes au secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan)

Selon la rapporteure spéciale des Nations Unies sur la violence faite aux femmes : «L'exploitation du corps féminin est une industrie internationale. [...] Les femmes se retrouvent dans des situations analogues à l'esclavage, qu'elles soient prostituées, employées de maison, ouvrières en sweatshop ou simples épouses.»

LA MONDIALISATION

«Affecte les femmes d'une autre manière que les hommes. Sinon pourquoi l'immense majorité des personnes pauvres de la planète seraient-elles des femmes? [...] Pourquoi la "croissance" continue-t-elle de s'appuyer largement sur le travail invisible, non reconnu et non rémunéré des femmes? Pourquoi la traite des femmes des pays pauvres vers les pays riches s'est-elle accrue? Pourquoi la prostitution fait-elle partie des stratégies de "développement" et des moyens de récupérer des devises de plusieurs gouvernements?»

«Vous nous dites que les femmes sont les grandes "gagnantes" de la mondialisation. L'expérience (témoigne) du sexisme de la mondialisation, de l'impact spécifique sur les femmes des politiques macro-économiques des transnationales et des marchés financiers, encouragées par les États nationaux et soutenues par les institutions internationales.»

(Lettre de la Marche mondiale des femmes aux dirigeants du FMI et de la Banque mondiale, octobre 2000)



Françoise David, à l'ONU, le 17 octobre 2000. Elle et les déléguées de la Marche mondiale des femmes sont allées dire que «la mondialisation néolibérale est sexiste».

Après l'eau quoi?

PAR RICHARD AMIOT ET LISE MILLETTE

Libéralisation du commerce, à l'externe, privatisation des services et des ressources naturelles, à l'interne, déréglementation partout, et primauté aux droits des entreprises sur ceux des citoyens et des institutions démocratiques...

VOILÀ LES MENACES que fait peser sur la société le libre-échange tel qu'il se pratique au sein de l'Aléna et tel qu'il pourrait se reproduire à la grandeur des trois Amériques à l'issue de la ronde de négociation qui a débuté à Miami en 1994 sous l'impulsion du président sortant des É-U, Bill Clinton.

Craintes non fondées, refus du changement, le public ne comprend pas ou est mal informé, entend-on répliquer. Les gouvernements ne font rien pour calmer les appréhensions de ceux qui ameutent la population en dénonçant les menaces sur l'environnement, le maintien de services publics universels de qualité (en éducation, en santé) et la capacité, pour une nation démocratique, de se gouverner elle-même.

L'Aléna se présente comme le modèle du nouvel ordre économique panaméricain. Les Canadiens ne peuvent avoir accès aux marchés étrangers qu'en ouvrant leurs propres frontières au commerce extérieur mais aussi aux prises de con-

trôle dans tous les domaines, même stratégiques comme la santé, la culture ou l'eau, qui ne sont pas spécialement exclus d'un accord de libre-échange. L'ouverture des marchés est multilatérale. C'est une application simple du principe de réciprocité.

Aussi les poursuites contre le gouvernement canadien ou les gouvernements provinciaux se multiplient-elles : la compagnie américaine *Sun Belt* poursuit la Colombie-Britannique (entre 1,5 et 10,5 milliards de dollars), en vertu des dispositions de l'Aléna, pour lui avoir refusé un permis d'exportation d'eau par vraquiers vers les villes assoiffées de Californie. Le gouvernement fédéral a enjoint d'urgence les provinces, en février 1998, de décréter un moratoire sur l'exportation d'eau vers les États-Unis, parce que la brèche ouverte allait bientôt faire perdre aux Canadiens toute capacité de légiférer en matière de conservation et d'exploitation du précieux liquide. Ces moratoires - au Québec, le ministre Paul Bégin l'a décrété pendant l'enquête de la *Commission sur la gestion de l'eau au Québec* (Voir: *Recto Verso*, no 286, septembre/octobre 1998) - ne résisteront pas au temps et ils ne mettront pas fins aux poursuites et aux pressions. Aux É-U et selon les règles de l'OMC, l'eau est une ressource naturelle comme les autres et rien ne doit entraver le commerce. Quand l'eau manquera à Montréal, et tout porte à croire que cela surviendra dans les prochaines décennies, la Ville devra en acheter au prix du marché, peut-être aux détenteurs américains ou français des réserves sur son propre territoire.

L'ENVIRONNEMENT

Le libre-échange menace aussi la santé publique, en restreignant la capacité du Parlement de légiférer. Le Canada a dû verser une compensation de 19 millions de dollars à la compagnie *Ethyl*, parce qu'il avait interdit l'additif à carburant MTT, dangereux pour l'environnement et pour la santé publique (à cause de la contamination par le manganèse). Le Canada a même dû présenter des excuses à la compagnie américaine et affirmer que son produit (interdit dans plusieurs autres pays, dont les É-U) était sans danger pour la santé. Le gouvernement va y regarder à deux fois avant d'élever des obstacles au libre commerce.

Toujours dans le secteur de la santé, le projet de loi 11 du gouvernement Ralph Klein, en Alberta, pour privatiser certains soins, ouvre grand la porte aux investisseurs étrangers. Il est certain que l'entreprise privée va réussir, au Canada comme aux États-Unis, à rentabiliser les hôpitaux et faire engranger de gros profits aux médecins. Quarante millions de citoyens américains ne disposent d'aucune couverture médicale, d'aucune sorte. Ceux qui en bénéficient la payent au prix fort. Mais, finis les déficits dans la santé.

La perméabilité des frontières à la circulation des biens et services est perçue tantôt comme une menace à l'intégrité des acquis sociaux, tantôt comme une plus-value. «Avec les États-Unis, le libre-échange a été particulièrement profitable (pour le Canada). Par contre, avec le Mexique, les résultats ont été déséquilibrés : nous avons acheté beaucoup et vendu peu», commente Serge Paré, coordonnateur de la *Décennie québécoise des Amériques*, un programme du ministère de l'Industrie et du Commerce qui a pour but de tripler le nombre d'ex-

portateurs vers l'Amérique latine dans les dix prochaines années.

Pour la *Décennie québécoise des Amériques*, la machine roule donc à pleine vapeur, afin de rattraper, sur le terrain des exportations, un déficit dû aux achats de pétrole en provenance du Mexique et du Venezuela.

«Aussi bien essayer d'en tirer parti (du libre-échange) et de positionner nos entreprises afin d'être le plus présent possible (après le démantèlement des barrières tarifères)», soutient Serge Paré. «Dans les autres pays, il y a de la place pour nous, nos nouvelles technologies dans les services bancaires, dans le secteur de la santé, par la télé-médecine où nos avancées sont plus qu'intéressantes.»

Après une révision des conditions du marché du pétrole et du gaz naturel, l'ouverture des frontières bouleverse le secteur de l'électricité en Amérique du Nord. Pour le Québec, les objectifs sont clairs : en s'engageant dans la déréglementation du secteur de l'électricité, le Québec veut tirer parti des occasions d'affaires qui se présentent. D'ailleurs, la libéralisation des marchés répondrait «à des attentes des consommateurs, en termes de baisses de prix et d'amélioration des choix possibles».

Les autres provinces mettent sur pied des alliances stratégiques. La Colombie-Britannique et l'Alberta se sont jointes à des associations régionales de transport d'électricité couvrant l'ensemble de l'Ouest de l'Amérique du Nord.

Cela dit, l'accessibilité à de multiples formes d'énergie ne se traduit pas systématiquement par une diminution des prix. Abandonnés au marché, les consommateurs québécois risquent de faire les frais de la déréglementation ou de la privatisation en perdant la garantie d'un tarif uniforme à sur tout le territoire. **RV**

LA CLÉ DU LIBRE-ÉCHANGE

LE CHAPITRE 10 de l'Aléna a prévu que les secteurs exclus de l'accord (la santé, l'éducation, la culture, les postes, etc.) soient l'objet de renégociations à partir de 31 décembre 1998. La Commission de l'Aléna supervise 30 comités qui négocient une extension de l'accord. «Ces comités n'ont aucune imputabilité. Leur but, c'est de privatiser», explique Dorval Brunelle, du GRIC. Ils fonctionnent dans le plus grand secret. «Aucun débat politique n'y a sa place et la conséquence en est qu'on enlève au citoyen le droit d'intervenir sur le plan politique», conclut M. Brunelle.

LA CHARTE DES INVESTISSEURS

LE CHAPITRE 11 permet aux compagnies privées de poursuivre les États si des mesures gouvernementales entravent leurs activités. La crainte des gouvernements d'être poursuivis influence à la baisse la législation. Les poursuites découlant de mesures de protection publique ouvrent une brèche dans le droit public, et la confidentialité des sentences menace la population qui n'est plus informée des décisions qui ont un impact sur la santé et l'environnement.

A.B.

www.ville.quebec.qc.ca

«Tierra y libertad!»

1911 : Zapata lance ses troupes dans la révolution mexicaine au cri de «Terre et liberté!» Aujourd'hui, ce cri frappe encore au ventre de millions de *Latinos*, car, au Sud, le contrôle des terres par les riches et les multinationales produit de la faim. Cette misère, l'*Aléa* risque de l'aggraver.

PAR MARICARMEN MERINO-BEAUDOIN

LE PROBLÈME de la faim n'est pas un problème de potentiel agricole, mais un problème de pauvreté et de dépendance dans les pays du sud. La mécanique en est assez simple : le producteur, en général une petite exploitation familiale, a besoin d'un environnement favorable, de prix rémunérateurs et d'une logistique efficace.

À l'autre bout de la chaîne, le consommateur est pauvre, qu'il s'agisse du sous-prolétariat agricole des campagnes ou des grandes villes. Entre les producteurs et les consommateurs, seul l'État peut s'entremettre. Mais, dans la plupart des pays latino-américains, ce type de politique agricole coûte trop cher, selon la *Banque mondiale (BM)* et le *Fonds monétaire international (FMI)*.

Quelles sont les implications du libre mouvement des ressources financières, de la nourriture et de l'information sur les politiques alimentaires et de nutrition?

Le problème essentiel que personne n'a traité, lors du Sommet mondial sur l'alimentation, à Rome, en 1996, est celui du droit des pays du tiers-monde à subventionner suffisamment leur agriculture pour atteindre l'autosuffisance et nourrir tous les ventres affamés. «Pour cela il faut de l'argent et surtout pas d'aide alimentaire ni de dumping sur les prix mondiaux. Les vrais fautifs ne sont pas ceux qui ne produisent pas assez, mais ceux qui produisent trop et notamment les agriculteurs du Nord, machines à excédents subventionnés qui cassent les marchés des agricultures du tiers-monde», explique Philippe Chalmin dans son analyse des marchés mondiaux (1).

En 1986, à l'issue du cycle de l'Uruguay (*Uruguay Round*) sur le commerce mondial, les États-Unis et l'Union européenne se sont partagé le marché céréalier et ont imposé la libéralisation des échanges agricoles. Depuis, l'OMC règle le commerce entre les nations.

L'*Uruguay Round* devait établir un système de commerce agricole «équitable et axé sur le marché», plus discipliné que le *GATT*. Il fallait parvenir à des réductions substantielles du soutien des prix et de la protection des agricultures nationales. Ces objectifs faisaient l'unanimité, mais pas les moyens pour y parvenir.

GUERRES COMMERCIALES

L'Union européenne (UE) veut protéger sa *Politique agricole commune (PAC)*, particulièrement la préférence communautaire. La *PAC* protège deux systèmes de production : les fermes industrielles, qui confirment l'UE comme second exportateur mondial de denrées, et les exploitations familiales, qui freinent le dépeuplement des zones rurales et garantissent un mode de vie que l'Europe n'est pas prête à perdre.

Les États-Unis et les pays du *Groupe de Cairns* accusent l'Europe de concurrence déloyale et exigent l'ouverture totale de ses frontières à leurs produits. Cela a conduit à la guerre du bœuf aux hormones et des céréales trans-géniques entre l'Amérique du Nord et l'UE. Pour le Canada, il faut soumettre les services et le commerce aux règles du marché et éliminer les subventions à l'exportation.

Mais les États-Unis ont aussi ouvert un nouveau front en s'attaquant aux monopoles agricoles nationaux, les *Boards* (plans ou quotas de mise en marché), une caractéristique des systèmes agricoles des pays du Commonwealth comme le Canada. Dans ce cas, les agriculteurs québécois sont particulièrement visés.

En décembre 1999, au Sommet de Seattle, l'OMC devait lancer une nouvelle ronde de négociations commerciales agricoles prévue pour le 1^{er} janvier 2000. Seattle a échoué et, avec les élec-

■ L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC), au terme de l'*Uruguay Round*, a succédé au *GATT (General Agreement on Trade and Tariffs)*, en français : l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*.

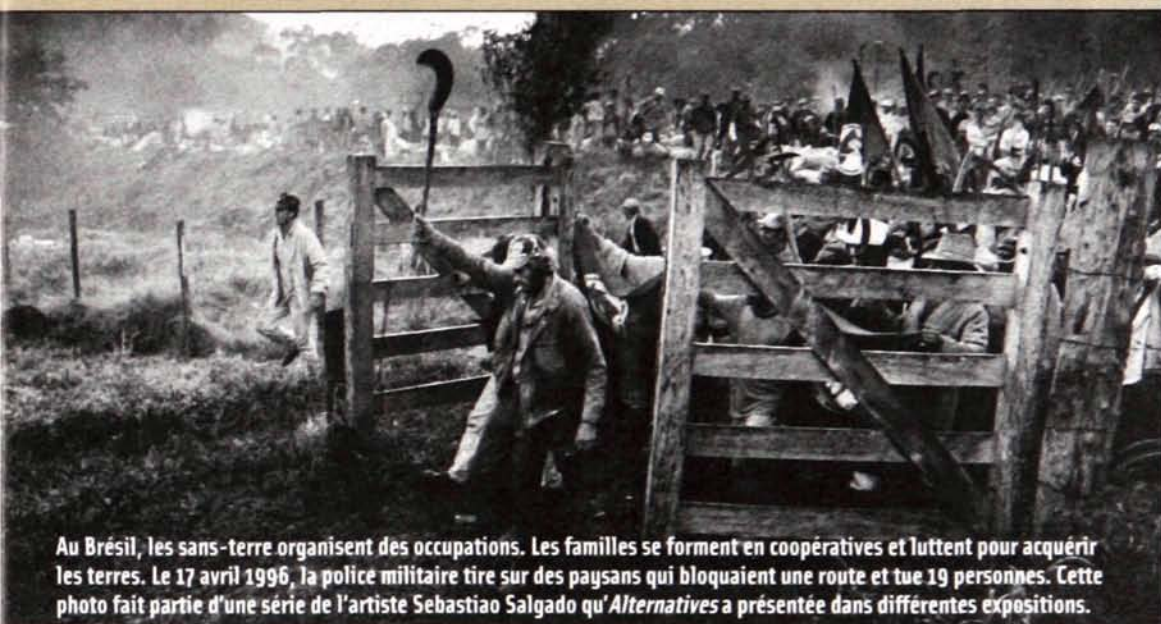
■ LE GROUPE DE CAIRNS (Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Fidji, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Philippines, Afrique du Sud, Thaïlande et Uruguay) réclame la fin des subventions aux exportations agricoles et de la *préférences communautaire* des pays européens.

BIODIVERSITÉ ET EXPÉRIENCES GÉNÉTIQUES

■ Aux difficultés de l'Amérique latine d'assurer la sécurité alimentaire de sa population s'ajoute la destruction de la biodiversité. L'exploitation de la terre dans les conditions de concurrence de la mondialisation concourt à la destruction de la biodiversité dans une Amérique latine particulièrement riche sous ce rapport.

■ LE GROUPE DE MIAMI (Chili, Argentine, Uruguay, Australie, Canada et États-Unis) veut interdire toute régulation des produits modifiés génétiquement et de leurs dérivés, et lever les barrières protectionnistes dissimulées, selon eux, derrière des mesures environnementales.

■ L'Accord ADPIC (*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce*) protège la propriété intellectuelle sous tous ses aspects. L'ADPIC exige que les membres de l'OMC prévoient la protection des variétés végétales par des brevets ou par un autre système. «L'obligation faite aux pays en développement d'adopter des mesures de protection des variétés végétales aura un impact important sur le développement de leur



Au Brésil, les sans-terre organisent des occupations. Les familles se forment en coopératives et luttent pour acquérir les terres. Le 17 avril 1996, la police militaire tire sur des paysans qui bloquaient une route et tue 19 personnes. Cette photo fait partie d'une série de l'artiste Sebastiao Salgado qu'Alternatives a présentée dans différentes expositions.

tions aux É-U, elles ne seront pas relancées avant au moins janvier 2001.

FAIBLE PRODUCTION ET OUVERTURE DES MARCHÉS

Pour les pays importateurs, la fin des subventions aux exportations agricoles implique une hausse non négligeable du coût des denrées. «*La globalisation des marchés financiers, en l'absence d'une administration et d'une ouverture adéquates, conduit à une crise financière devenue, en Asie de l'Est une crise de ressources humaines*», lit-on dans le 4^e Rapport sur la situation mondiale de la nutrition de l'ONU⁽²⁾. Cette explication ne met pas en cause la mondialisation, mais l'incapacité des pays à «*ouvrir adéquatement*» leur marché.

Tenant compte que les négociations de la Zléa sont calquées sur l'Aléna, regardons de plus près le cas du Mexique. Bien avant la signature de l'Aléna, le Mexique a aboli sa politique protectionniste. L'État s'est retiré de la production, de la commercialisation, du financement et des services agricoles, cédant la place au secteur privé et aux entreprises étrangères. Le Mexique a même amendé sa Constitution (l'article 27 sur la distribution des terres), déclenchant le soulèvement zapatiste au Chiapas en 1994.

«*La chute de la production des grains de base [qui s'ensuivit] entre 1989-1995 eut de graves conséquences. L'importance de ces produits (maïs, fèves, riz, etc.) est stratégique pour n'importe quel pays et seule une production nationale suffisante permet la souveraineté alimentaire. [...] La chute de la production a provoqué l'abandon de l'infrastructure de production et de commercialisation, fruit d'années d'efforts et d'investissements et qui sera difficile à reconstruire.*» Et, «*d'arrière ce tableau, il y a les acteurs sociaux qui vivent de la production d'aliments. Leur drame ne peut pas se transmettre dans l'analyse de chiffres et de tendances statistiques*»,

avertissent Maria Tarrío, Luciano Concheiro et Cristina Steffen, dans leur analyse de l'évolution des principaux produits agricoles mexicains⁽³⁾.

Au Pérou, les paysans ont protesté contre la précarité de leur situation en bloquant les principales routes d'accès à Lima. Les paysans dénonçaient le gouvernement, qui n'a pas su s'opposer aux importations de produits alimentaires à des prix de dumping.

Carlos Gabetta⁽⁴⁾ rapporte que les dirigeants «*qui ont accepté de négliger leur marché intérieur pour se lancer dans des programmes économiques reposant sur les exportations de matières premières [...] se sont retrouvés en quelques années avec de graves déficits dans leur commerce extérieur*».

En décembre 1999, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soulignait que «*les prix déprimés ont conduit un bon nombre de pays en développement, importateurs nets de produits alimentaires, à négliger leurs propres politiques agricoles*». En Amérique latine, une aide alimentaire est encore fournie à Cuba, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Venezuela et à Haïti.

La sécurité alimentaire nationale préoccupe Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui souligne l'importance de maintenir des politiques agricoles québécoises : «*L'agriculture d'ici, avec ses fermes familiales et sa mise en marché ordonnée contribue à notre spécificité sur ce continent. Le monde agricole n'est pas contre la libéralisation des échanges. Pourquoi cependant lui faudrait-il abdiquer le contrat social dont il fait l'objet et qui vise non pas à défier les lois du marché, mais à stabiliser les prix des produits agricoles et le revenu des fermes de même qu'à assurer la sécurité alimentaire nationale et la survie des communautés rurales?*» (La terre de chez-nous, 20 janvier 1999) RV

secteur agricole et de leurs échanges de produits agricoles», avertit la FAO.

LA DÉCLARATION LATINO-AMÉRICAINE SUR LES ORGANISMES TRANS-GÉNIQUES

La Déclaration de Quito (Équateur, 1999) veut mettre à l'abri des expériences génétiques la plus grande zone de biodiversité agricole au monde, qui se trouve à être aussi la deuxième par le nombre de terres cultivées avec des organismes trans-géniques en Amérique. Elle condamne l'introduction de nouvelles techniques de contrôle sur l'expression génétique à seule fin de consolider le cartel mondial des semences.

DÉCLARATION DE VANCOUVER

Le Forum international sur l'alimentation et l'agriculture, 1988, a affirmé «*que le droit à l'alimentation transcende la nutrition de base et inclut le droit à produire soi-même son propre aliment. [...] Les producteurs et les consommateurs ont le droit de maintenir le contrôle local sur la production d'aliments, la distribution et la consommation*».

NOTES

⁽¹⁾ Les marchés mondiaux : matières premières, monnaies, services, agriculture, énergie, finance, industrie. Éd. Économica, 1997, Paris. Sous la direction de Philippe Chalmin, Groupe Cyclope.

⁽²⁾ 4th Report on The World Nutrition Situation, January 2000; United Nations, Sub-Committee on Nutrition (ACC/SCN)/International Food Policy Research Institute (IFPRI).

⁽³⁾ La modernización en crisis : análisis de la evolución de los principales productos agrícolas. Neoliberalismo y campo. Éd. Cuadernos agrarios 11-12, nueva época, 1995. (Maria Tarrío, Luciano Concheiro et Cristina Steffen)

⁽⁴⁾ Tempête sur les économies d'Amérique latine, Carlos Gabetta. Le Monde diplomatique, nov. 98, p. 3.

ALTERNATIVES

Montréal. 1995. Directeur : Pierre Beaudet. 400 membres, 25 employés. Budget annuel de 4 M \$. Financement : ACDI, gouvernement du Québec; 50 % du budget provient des syndicats, des églises, des membres, de donations.
<http://www.alternatives.ca>



PATRIK ALLEYN

Mme Marcela Escribano, d'Alternatives, chargée de l'organisation du Sommet des peuples, à Québec, et de la coordination avec Common Frontiers (Canada). Elle coordonne également le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)
<http://www.RQIC.com>

AQOCI

Association québécoise des organismes de coopération internationale Montréal. 1976. Fondée par 49 organismes québécois. Directrice : Francine Néméh. L'Aqoci considère que le processus Zléa manque de transparence et est contre une Zléa «sans provisions sociales adéquates».
<http://www.aqoci.qc.ca>

CLAC



PHOTO PATRIK ALLEYN

Jaggi Singh et Sarita Ahooja.

Convergence des luttes anti-capitalistes. Fondée en avril 2000 à Montréal. Porte-parole : Jaggi Singh (Voir : article p. 31). Financement : contributions des membres (environ 500, nombreux jeunes et étudiants-es, dont 150 actifs).

Désobéissance civile pacifique, activités éducatives, opposition radicale à toute coopération ou acceptation implicite qui proposerait des modifications à un traité de libre-échange hémisphérique.
<http://www.quebec2001.net/>

GRIC

Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) Présente des analyses critiques de l'approche stratégique néo-libérale et met l'accent sur les structures organisationnelles.

Nombreuses publications bien documentées disponibles sur Internet.
<http://www.unites.uqam.ca/gric>

ATTAC

Association pour une taxe sur les transactions financières pour l'aide aux citoyens. Fondée en 1997 par Ignacio Ramonet, directeur du mensuel *Le Monde diplomatique*. ATTAC diffuse un bulletin hebdomadaire et des informations en plusieurs langues sur Internet. ATTAC était présente à Seattle et à Prague (septembre 2000). ATTAC-France a rallié 25 000 adhérents-es très motivés en deux ans seulement.
<http://attac.org>

ATTAC-Québec : Robert Jasmin coordonne 20 associations (Table de convergence) au sein d'Opération Québec Printemps 2001 (OQP2001), Alternatives, Les Ami-e-s de la terre, SalAMI, etc. ATTAC est liée au RQIC, à Common Frontier, au Canada, et à des organisations états-uniennes.

ATTAC-Québec se dit en accord avec Opération SalAMI sur la désobéissance civile non violente et ciblée. «Les coalitions sont un phénomène nouveau. On les voit naître au gré des préoccupations des citoyens-nes. Ces groupes d'affinité manifestent pacifiquement par des gestes de désobéissance civile», explique M. Jasmin
rojasmn@globetrotter.net

<http://www.attac.org/quebec/index.html>

SalAMI

Opération SalAMI Montréal. Opération SalAMI est l'une des principales organisations d'opposants-es. Son leader, Philippe Dumhamel est maintenant bien connu du public québécois (*Recto Verso*, mai/juin 2000). SalAMI avait contribué, en 1998, à faire capoter l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en manifestant pacifiquement devant



PHOTO VIES PROVENCHER

Philippe Duhamel

l'hôtel où se réunissaient en secret les négociateurs. Quelques semaines plus tard, le premier ministre français Lionel Jospin rendait publics les textes de l'AMI, et ses instigateurs abandonnaient leur tentative de le faire aboutir. Selon Opération SalAMI, «les pourparlers sont secrets parce qu'ils portent sur l'abolition des droits acquis : droits à la santé, à l'éducation, à la propriété publique des ressources d'eau potable, souvent des droits qui relèvent des provinces».
<http://www.alternatives-action.org/salami>

Une mondialisation
qui profite au
vrai monde

Centrale des syndicats
du Québec



Autour du Sommet

PHOTO BENOÎT AQUIN



Windsor, le 5 juin 2000, vers 1h du matin. La police libère les prisonniers qui avaient participé à une manifestation devant l'assemblée de l'Organisation des États américains (OEA). La police, soigneusement préparée, avait aménagé une prison dans un parc industriel en banlieue de la ville, dans un lieu secret.

PAR RICHARD AMIOT ET ANDRÉ SELEANU

LA SÉCURITÉ du sommet érigera une périmètre de 3,5 km autour du Centre des congrès de Québec, pendant le déroulement du Sommet des Amériques, les 20 et 21 avril 2001, contrôlant les allées et venues de 35 000 résidents-es et employés dans le secteur. Des enquêtes de sécurité ont été lancées sur tout le monde. Un employé d'hôtel a été informé qu'il serait en congé pendant la réunion des chefs d'État. Il ne passait pas le test des enquêtes menées à la fois par la SQ, la GRC, le FBI et la CIA. Aucun service officiel ne confirmera les rumeurs qui circulent dans la Capitale nationale.

«Les forces de l'ordre auront tous les moyens (poivre de Cayenne, armes à feu, etc.) pour répondre aux situations qui se présentent», avertit Julie Brongel, porte-parole de la GRC. «Les agents se renseignent sur les manifestants potentiels en regardant les sites web». Plus de 3 000 membres de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police municipale de Québec

seront sur les lieux. Le nombre de manifestants-es attendus-es varie entre 3 000 et 20 000 personnes, selon les prévisions.

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Serge Ménard, a annoncé qu'il viderait la prison d'Orsainville (600 places!), en banlieue de Québec, pour y loger les manifestants-es appréhendés-es pendant le déroulement du Sommet. Lors de la réunion du G20 (ministres des finances et gouverneurs des banques centrales), à Montréal, fin octobre, la police a chargé les manifestants à cheval. Elle a procédé à 39 arrestations. Un juge a refusé de libérer avant procès trois manifestants accusés de méfaits. Un dirigeant de la CLAC, M. Jaggi Singh, s'est vu interdire par la cour l'exercice démocratique du droit de manifester au motif, allégué par la police, qu'il avait incité la foule à l'émeute. M. Singh est bien connu des services policiers et du cabinet du premier ministre Jean Chrétien. C'est lui qui a provoqué le scandale, à Vancouver, après la réunion de

l'APEC. M. Singh avait tellement bien protesté contre l'utilisation abusive de la force par la GRC qu'il avait provoqué la tenue d'une enquête publique. M. Singh avait accusé le premier ministre Chrétien et des membres de son cabinet de s'être ingérés indûment dans le travail policier pour provoquer les incidents violents qui avaient entouré la tenue du sommet des chefs d'État d'Asie et des pays du Pacifique. **RV**

FICHE TECHNIQUE

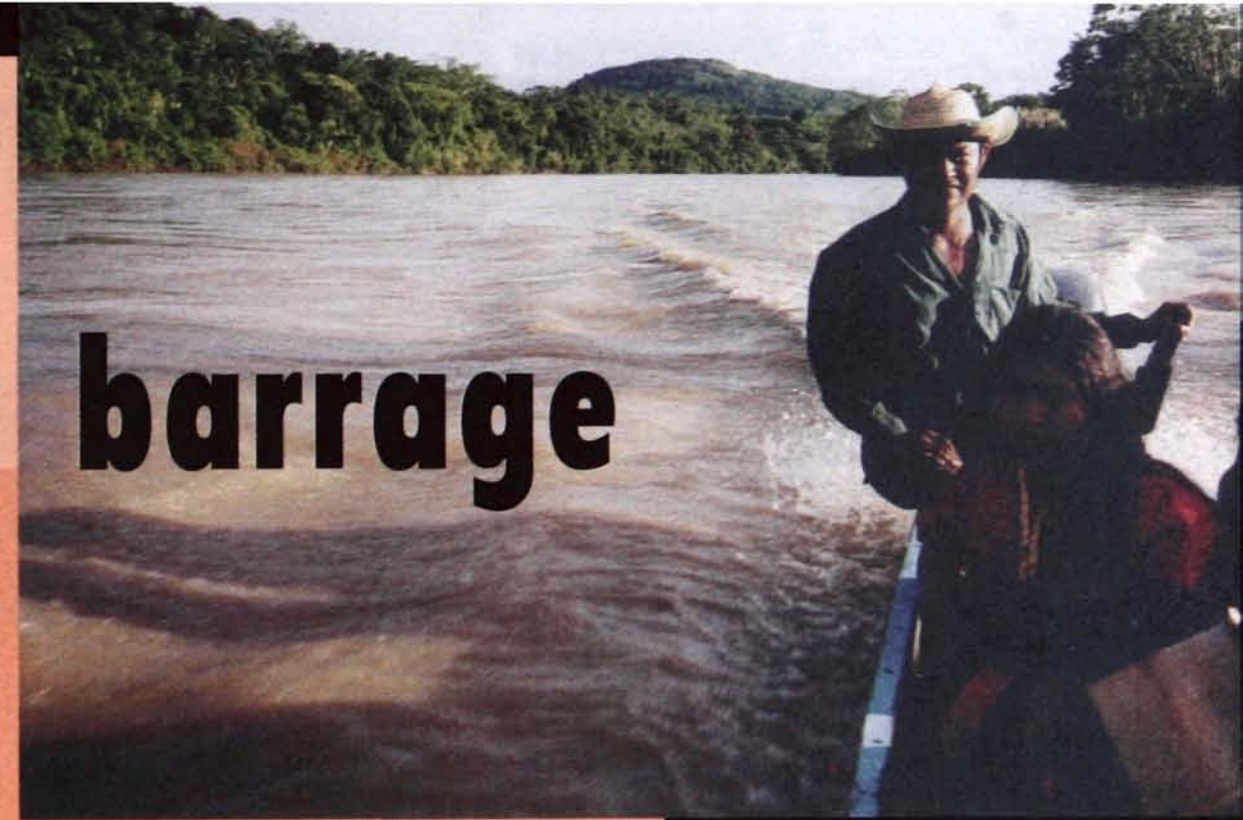
Le Sommet de Québec 2001 : entre 8 000 et 9 000 participants (2 500 délégués, 2 000 à 3 000 journalistes, 2 800 accompagnateurs et 700 employés et contractuels).

On consultera avec avantage des pages d'information du Service canadien du renseignement de sécurité (bien documenté, analyses pertinentes, à lire avec un œil critique) :

<http://www.csis-scrs.gc.ca/fra/miscdocs/200008f.html>

Rien ne sera jamais plus comme avant pour Kibari, Zanetuma, Jaikerâ, Kimy et Oraime. Ces autochtones êbêras de la Colombie, vivent depuis toujours des poissons de la rivière Sinú, de chasse, d'échanges avec les communautés voisines et de petites cultures de maïs, de plantains et de riz. Mais depuis 1995, un immense barrage hydroélectrique, construit sur leur territoire, a changé le cours de l'eau et changé le cours de leur histoire.

De l'autre côté du barrage



les Êbêras Katío

**CANADA/COLOMBIE:
MÊMES ENJEUX, MÊMES SOLIDARITÉS**



« Depuis le début de la construction du barrage, nous avons identifié plus de 100 impacts négatifs sur notre peuple et sur le milieu de vie dont nous dépendons », révèle Kimy Pernia Domico, un chef traditionnel êbêra. Les impacts sont concrets. Dans certaines zones, les pêcheurs traditionnels affirment que les poissons ont disparu. Les captures auraient baissé de 90 %. Autour de Caño Grande, San Francisco de

Sicara, Pareja, San Antonio de Bonanza et Tinajones, 600 familles ne peuvent plus cultiver leur parcelle de riz: la terre est devenue trop salée depuis le remplissage du réservoir.

Finis aussi de se rendre au marché par les traditionnels canots êbêras: le barrage bloque la route. La rivière ne coule plus comme avant. Elle stagne. Les moustiques se démultiplient. Malaria et autres fièvres tropicales prolifèrent. Les Êbêras souffrent...

DERRIÈRE LE BARRAGE: DES ÉTRANGERS

... et meurent. Plusieurs leaders autochtones sont tombés sous les balles pour avoir dénoncé ce barrage. 700 millions de dollars états-unis ont été réunis pour construire ce mégaprojet, mis de l'avant par la compagnie colombienne Urrá. Construit sur des terres êbêras, sans leur consentement, le barrage menace leur mode de vie et leur survie. Derrière cet énorme investissement, dans un pays à feu et à sang, il y a d'importants investisseurs étrangers. Une compagnie suédoise a construit le barrage. Une nord-américaine a supervisé la construction. La Nordic Investment

Bank, institution financière scandinave, a investi beaucoup d'argent dans le projet.

Le Canada fait aussi partie des investisseurs. Via un prêt d'une vingtaine de millions, la Société pour l'expansion des exportations (SEE), une société de la Couronne, implique les Canadiennes et Canadiens dans ce projet qui menace la vie des Êbêras Katío. Fervent défenseur des droits humains à travers le globe, le gouvernement du Canada est pourtant ici pointé du doigt par divers organismes latino-américains et canadiens. « Les Églises canadiennes veulent obtenir l'assurance que les investissements de compagnies canadiennes, tout comme l'assistance de la SEE, ne contribuent pas à exacerber la violence en Colombie », précise Bill Fairbairn, du Comité canadien inter-Église sur les droits humains en Amérique latine. Lors du Sommet des Amériques, qui réunira les chefs d'État de tout le continent, à Québec, en avril prochain, plusieurs groupes sociaux revendiqueront des investissements étrangers plus responsables.

«PARA QUE ÊBÊRA VIVA»

« Pour que vivent les Êbêras », pour que leur culture se fortifie et leurs droits soient respectés,



DÉVELOPPEMENT ET PAIX appuie le renforcement de l'organisation autochtone locale. Autrefois considéré comme un secteur géographique, le peuple êbêra est devenu un acteur actif. La construction du barrage les a obligés à se mobiliser. En janvier 2000, 167 femmes, hommes et enfants, nés sur les bords de la rivière Sinú, débarquent à Bogota, capitale de la Colombie. Pendant quatre mois, le campement pacifique des Êbêras, dans la cour du ministère de l'Environnement colombien, attire l'attention et change le rapport de force. Le Protecteur du citoyen appuie leurs revendications. Une entente est finalement signée. La compagnie doit désormais reconnaître leurs

« Depuis le début de la construction du barrage, nous avons identifié plus de 100 impacts négatifs sur notre peuple et sur le milieu de vie dont nous dépendons ».

droits territoriaux. Un dédommagement financier sera versé. La phase II du projet est stoppée.

Aujourd'hui, plus de six mois après la signature de cette entente, rien n'a bougé. Pas d'argent pour aider les familles en voie de malnutrition depuis que le poisson fait défaut. Pas d'investissement pour créer des projets économiques visant à se substituer à l'activité de la pêche. Pas de suivi environnemental pour évaluer, réparer ou éviter les dégâts écologiques. Les Êbêras vont recommencer leurs actions, occuper les mairies, tenter d'empêcher l'évitable.

L'état de la violence se resserre sur ces quelques milliers de personnes. Entre les groupes paramilitaires, qui se livrent bataille autour et à travers le territoire autochtone, et les assauts répétés contre leur territoire, la culture des Êbêras survivra-t-elle?

Les êbêraweras, les femmes êbêras, vivent durement cette menace. Gardiennes de la culture traditionnelle, responsables de l'alimentation familiale, elles sont omniprésentes dans la mobilisation de leur peuple. Espérons que comme le *Jenené*, l'arbre aux quatre racines à l'origine de l'eau, elles pourront continuer de protéger et transmettre la culture êbêra à leurs fils et à leurs filles. Qu'elles pourront aimer et protéger leur territoire comme l'ont fait leurs

ancêtres depuis des générations. Lors d'une rencontre des femmes de l'Alto Sinú, en novembre 1999, les femmes êbêras se sont engagées à participer aux décisions de leur peuple et à défendre leurs droits face à la compagnie Urrá et au gouvernement colombien. Leur souhait? « Qu'on nous laisse être des Êbêraweras, pensant et vivant comme des Êbêras. Qu'on nous laisse vieillir, tranquilles et satisfaites ».



Depuis 1967, DÉVELOPPEMENT ET PAIX, l'organisme officiel de développement international de l'Église catholique, travaille à enrayer les causes de la pauvreté et de l'injustice dans le monde. Par son travail d'éducation au Canada et par ses projets d'aide au développement dans les pays du Sud, DÉVELOPPEMENT ET PAIX contribue à l'amélioration de la qualité de vie de milliers de personnes.

Développement et Paix
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3
Tél: (514) 257-8711
Sans frais: 1-888-234-8533
Site Internet: www.dev.pq

Photos: Jacques Bertrand
Conception graphique: Philippe Langlois

Cet espace est retenu et payé par:

**AQOCI
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
INTER PARES
OXFAM-QUÉBEC**

organismes de coopération internationale voués au développement de solidarités entre les peuples d'ici et d'ailleurs.

**Solidarité
inter
nationale**

La résistance : **Programmes****ALLIANCE SOCIALE CONTINENTALE**

- DU 25 AU 30 JANVIER 2001 à Porto Alegre (Brésil) participation à une journée consacrée au Sommet des peuples des Amériques au Forum social mondial.
- PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER Activités publiques simultanées dans différents pays du continent pour dénoncer la Zléa.
- DU 4 À 7 AVRIL Mobilisation continentale à Buenos Aires (Argentine, lieu du sommet des ministres du Commerce et de l'ABF)
- DU 17 AU 21 AVRIL Le Sommet des peuples des Amériques à Québec.

OPÉRATION SALAMI

- Opération SalAMI juge irréaliste d'empêcher la tenue du Sommet de Québec, comme ça avait été le cas pour l'AMI ou à Seattle, à cause de l'importance du périmètre de sécurité et du dispositif policier. «On ne refera pas Seattle.» SalAMI prépare autre chose. «Une victoire citoyenne reste possible à Québec.»
- PÉTITION SalAMI fait circuler une pétition pour réclamer la divulgation des textes des accords de la Zléa.
- OTTAWA 1^{ER} AVRIL 2001 SalAMI fixe rendez-vous à ses supporteurs, à Ottawa, le 1^{er} avril, pour bloquer l'édifice Pearson, siège du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et réclamer la divulgation des textes de l'Aléa.
- L'ATTAC et la CLAC n'ont pas dévoilé leurs programmes. Consultez leurs sites internet et leurs publications en ligne. RV

Les enjeux de Québec 2001

Démocratie et clauses sociales

On ne bâtit pas une société avec une Charte pour les entreprises; ce que veulent faire en secret les gouvernements et les entreprises. L'établissement de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA) doit faire l'objet d'un débat démocratique; de plus, des clauses sociales comme le droit de négocier ou la protection de l'environnement doivent être incluses. La vie des peuples en dépend!



Syndicat des Métallos

4115 Ontario est Montréal Qc H1V 1J7

Téléphone: (514) 599-2000 Télécopieur: (514) 521-4624

Courriel: uswa@uswa.ca Toile: www.uswa.ca

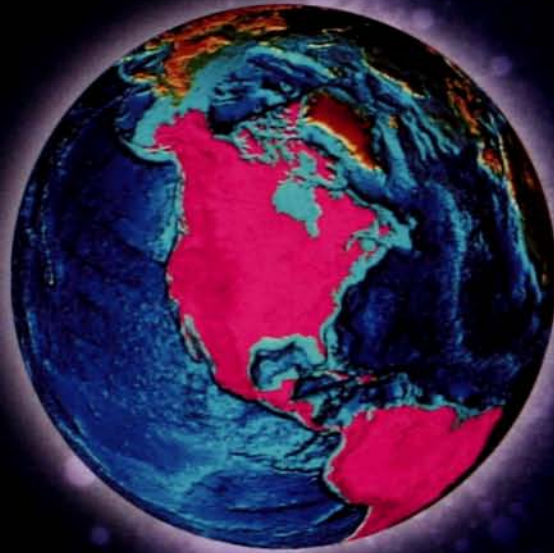
Sans frais: 1-800-361-5756

Un rendez-vous avec votre **MONDE****LE DEVOIR**
www.ledavoir.com

Abonnez-vous dès maintenant!

(514) 985-3355

1 800 463-7559

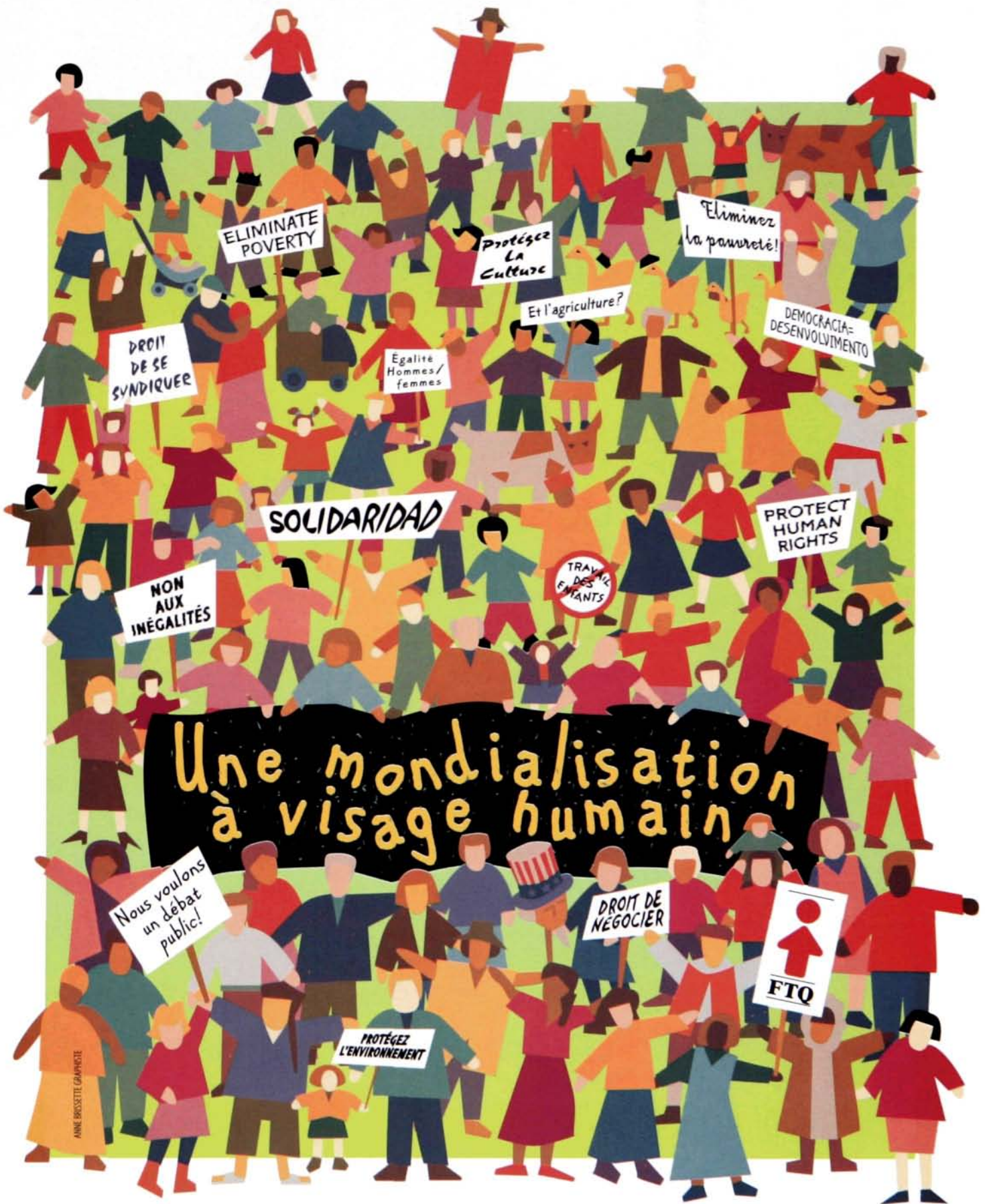


LE SOMMET DES AMÉRIQUES

*et si par hasard tout
n'était pas si rose ?*



SYNDICAT DE LA
FONCTION PUBLIQUE
DU QUÉBEC



ANNE BROSSETTE GRAPHIQUE